

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES

Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'imprimerie nationale à Rufisque.

Les annonces doivent être remises à l'imprimeur au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.

Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs

TARIF DES ABONNEMENTS

TARIF DES ABONNEMENTS			
Six mois	Un an	Six mois	Un an
Sénégal et autres Etats de la CEDEAO	15.000f	31.000f	-
Etranger : France, RDC R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie.	-	20.000f	40.000f
Etranger : Autres Pays	-	23.000f	46.000f
Prix du numéro	Année courante 600 f	Année ant. 700f.	-
Par la poste :	Majoration de 130 f par numéro	-	-
Journal légalisé	900 f	Par la poste	-

ANNONCES ET AVIS DIVERS

La ligne 1.000 francs

Chaque annonce répétée ... Moitié prix

(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).

Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 9520 790 630/81

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

2018

05 mars	Décret n° 2018-568 portant élévation à la dignité de Grand-Officier de l'Ordre national du Lion à titre étranger	1040
26 mars	Décret n° 2018-661 portant concession de la Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier à titre exceptionnel	1040
26 mars	Décret n° 2018-662 portant concession de la Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier à titre exceptionnel	1041
26 mars	Décret n° 2018-663 portant concession de la Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier à titre exceptionnel	1041
26 mars	Décret n° 2018-664 portant concession de la Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier ...	1042
26 mars	Décret n° 2018-665 portant concession de la Médaille de Militaires blessés en opérations	1043
26 mars	Décret n° 2018-666 portant concession de la Médaille d'Honneur de l'Armée de Terre au titre de l'année 2018	1044
26 mars	Décret n° 2018-667 portant concession de la Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire à titre exceptionnel	1046

2018

26 mars	Décret n° 2018-668 portant concession de la Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire à titre exceptionnel	1046
26 mars	Décret n° 2018-669 portant concession de la Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire à titre exceptionnel	1047
26 mars	Décret n° 2018-670 portant concession de la Médaille d'Honneur de la Marine nationale au titre de l'année 2018	1047
26 mars	Décret n° 2018-671 portant concession de la Médaille d'Honneur de la Marine nationale à titre exceptionnel	1048
26 mars	Décret n° 2018-672 portant concession de la Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire à titre de l'année 2018	1048
26 mars	Décret n° 2018-673 portant concession de la Médaille d'Honneur de la Marine nationale à titre exceptionnel	1049
26 mars	Décret n° 2018-674 portant concession de la Médaille d'Honneur de la Marine nationale à titre exceptionnel	1049
26 mars	Décret n° 2018-675 portant concession de la Médaille militaire au titre de l'année 2018..	1050
26 mars	Décret n° 2018-676 portant concession de la Médaille d'Honneur de la Gendarmerie nationale	1051
26 mars	Décret n° 2018-677 portant concession de la Médaille d'Honneur de la Gendarmerie nationale	1051
26 mars	Décret n° 2018-679 portant promotion et nomination dans l'Ordre national du Lion au titre de l'année 2018	1052

PARTIE NON OFFICIELLE

annonces	1064
----------------	------

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

Décret n°2018-568 du 05 mars 2018
portant élévation à la dignité de Grand-Officier de l'Ordre national du Lion à titre étranger

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;
VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national du Lion, modifié ;

VU le décret n°2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2016-993 du 14 juillet 2016 portant reconduction et nomination des membres du Conseil de l'Ordre ;

VU le décret n° 2017-1531 du 06 septembre 2017 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 portant composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECREE :

Article premier. - Est élevé à la dignité de Grand-Officier :

- Monsieur Alain DELOCHE, Professeur en chirurgie cardiaque, né le 02 septembre 1940 à Paris.

Art. 2. - Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 05 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

Décret n° 2018-661 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier à titre exceptionnel

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76 ;

VU la loi n° 82-12 du 23 juillet 1982 soumettant au statut militaire les personnels du Groupement national des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 80-1281 du 31 décembre 1980 créant la Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier ;

VU le décret n° 84-153 du 09 février 1984 portant statut particulier des personnels du Groupement national des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2012-1434 du 13 décembre 2012 portant création de la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECREE :

Article premier : la Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier est concédée à titre exceptionnel pour services rendus à l'Armée aux personnels dont les noms suivent :

01. Meissa NIANG, Général de Corps d'Armée Haut-Commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice Militaire, né le 30 juillet 1958 à Diourbel ;

02. Mamadou Guèye FAYE, Général de Corps d'Armée (cr) Ancien Haut-Commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice Militaire, né le 11 novembre 1956 à Rufisque ;

03. Ibrahima NDIAYE, Ingénieur de conception en Génie civil, Directeur Général de l'Ageroute Sénégal, né le 20 octobre 1957 à Saint-louis ;

Art. 2. - Le Ministre de l'Intérieur et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-662 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille d'Honneur
de Sapeur-Pompier à titre exceptionnel**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76 ;

VU la loi n°82-12 du 23 juillet 1982 soumettant au statut militaire les personnels du Groupement national des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 80-1281 du 31 décembre 1980 créant la Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier ;

VU le décret n° 84-153 du 09 février 1984 portant statut particulier des personnels du Groupement national des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2012-1434 du 13 décembre 2012 portant création de la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECRETE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier est concédée à titre exceptionnel pour services rendus à l'Arme aux personnels dont les noms suivent:

01. Cédric LE BIGOT, Capitaine de Frégate Officier de liaison et conseiller du Commandant de la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers, né le 07 mars 1974 à Rennes ;

02. Gérard GUITTA, Commandant de Police Conseiller Technique auprès du Ministre de l'Intérieur, né le 23 février 1955 à Chalon-Sur Saône ;

03. Siecke Nela LUDWIG, Lieutenant (F) Chef de groupe dans la Compagnie n° 5 des Sapeurs-Pompiers de Solingen (France), née le 23 février 1986 à Nantes.

Art. 2. - Le Ministre de l'Intérieur et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-663 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille d'Honneur de
Sapeur-Pompier à titre exceptionnel**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76 ;

VU la loi n° 82-12 du 23 juillet 1982 soumettant au statut militaire les personnels du Groupement national des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 80-1281 du 31 décembre 1980 créant la Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier ;

VU le décret n° 84-153 du 09 février 1984 portant statut particulier des personnels du Groupement national des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2012-1434 du 13 décembre 2012 portant création de la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECRETE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier est concédée à titre exceptionnel pour services rendus à l'Arme aux personnels dont les noms suivent :

1. Cheikh BADIANE, Adjudant-chef (er) Mle 6.72.01.707, né le 27 novembre 1952 à Kaolack ;

2. Baba CAMARA, Adjudant-chef (er) Mle 7.75.01.381, né le 21 décembre 1960 à Thiès ;

3. Aladji SARR, Adjudant-chef (er) Mle 7.77.01.230 né le 13 octobre 1957 à Thiès ;

4. Samane DIONE, Adjudant-chef (er) Mle 6.78.02.075, né le 20 mars 1958 à Mbam ;

5. Ababacar DIOP, Adjudant-chef (er) Mle 1.81.00.318, né le 26 juillet 1961 à Dakar ;

6. Jean SADIO, Adjudant-chef (er) Mle 2.77.00.647, né le 05 avril 1957 à Simbandi Balante ;

7. Appolinaire S. FAYE, Sergent (er) Mle 7.75.01.432, né le 23 juillet 1955 à Thiampong ;

8. Matar DIOUF, Sergent (er) Mle 1.75.02.207, né le 27 mai 1957 à Thiès ;

9. Antoine MBENGUE, Sergent (er) Mle 1.76.01.610, né le 23 mars 1955 à Dakar ;

10. Lansana COLY, Caporal (er) Mle 2.81.00.092, né le 15 janvier 1962 à Diéguone ;

11. Demba DIOP, 1^{re} classe Mle 01.07.02.878, né le 16 janvier 1986 à Dakar ;

12. Ibrahima GAYE, 1^{re} classe (er) Mle 7.68.00.785 né le 10 mars 1948 à Mbour ;

Art. 2. - Le Ministre de l'Intérieur et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-664 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille d'Honneur
de Sapeur-Pompier**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76 ;

VU la loi n° 82-12 du 23 juillet 1982 soumettant au statut militaire les personnels du Groupement national des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 72-24 élu 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 80-1281 du 31 décembre 1980 créant la Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier ;

VU le décret n° 84-153 du 09 février 1984 portant statut particulier des personnels du Groupement national des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2012-1434 du 13 décembre 2012 portant création de la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECRETE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de Sapeur-Pompier est concédée aux militaires de l'Arme dont les noms suivent :

1. Ibrahima DIATTA, Colonel OA, né le 11.01.1965 à Vélingara ;
2. Khaly KOUNDOUL, Adjudant-major Mle 01.89.00.661, né le 08.09.1966 à Dakar ;
3. Ousseynou SECK, Adjudant-major Mle 8.84.00.909, né le 02.02.1964 à Ngourane ;
4. Mamadou Lamine NDIOR, Adjudant-chef Mle 03.99.01.499 né le 23.12.1978 à Marouth ;

5. Babacar DIOUF, Adjudant-chef Mle 04.83.01.765 né le 05.08.1963 à Kaolack ;
6. Amady FALL, Adjudant-chef Mle 01.88.01.246, né le 25.02.1967 à Rufisque ;
7. Alassane CAMARA, Adjudant-chef Mle 10.88.01.553, né le 10.08.1968 à Thionck-Essyl ;
8. Cheikh Tidiane BADIANE, Adjudant-chef Mle 01.98.01.364, né le 11.05.1976 à Dakar ;
9. Djibril NDIAYE, Adjudant-chef Mle 1.93.00.385, né le 17.04.1970 à Rufisque ;
10. Doudou BODIAN, Adjudant-chef Mle 01.95.00.075, né le 20.06.1972 à Dakar ;
11. Cheikh Tacko D. MBAYE, Adjudant Mle 06.94.01.341, né le 25.01.1974 à Louga ;
12. Landing COLY, Adjudant Mle 10.95.00.088, né le 13.02.1972 à Djinakéy ;
13. Ignace François NDIAYE, Adjudant Mle 01.97.00.416, né le 24.08.1974 à Dakar ;
14. Alpha Mody SY, Adjudant Mle 01.96.01.001, né le 02.04.1974 à Pikine ;
15. Babacar NIANG, Adjudant Mle 07.98.01.324, né le 10.08.1975 à Naéré ;
16. Ibrahima DIALLO, Adjudant Mle 04.98.01.780, né le 02.01.1977 à Kaffrine ;
17. El Hadji NDONG, Sergent-chef Mle 03.99.02.408, né le 23.02.1977 à Djilasse ;
18. Edouard DIEDHIOU, Sergent-chef Mle 10.99.00.123, né le 22.02.1976 à Siganar ;
19. Joseph Marie DIOUF, Sergent-chef Mle 01.98.01.598, né le 06.03.1976 à Dakar ;
20. Moussa SECK, Sergent-chef Mle 01.98.01.510, né le 09.08.1976 à Niangal ;
21. Mouhamadou DIOP, Sergent-chef Mle 01.96.01.080, né le 30.01.1975 à Dakar ;
22. Doudou BA, Sergent-chef Mle 07.94.01.033, né le 28.04.1973 à Saint-Louis ;
23. Cheikhou KONE, Sergent-chef Mle 09.94.00.502, né le 16.08.1971 à Mbour ;
24. Issa DIOP, Sergent-chef Mle 01.93.01.913, né le 15.07.1972 à Bargny ;
25. Amadou Assane SOW, Sergent-chef Mle 09.92.02.099, né le 23.11.1971 à Thiès ;
26. Birahim, DIOP, Sergent-chef Mle 09.92.01.630, né le 03.03.1972 à Thiès ;
27. Souleymane DIOP, Sergent-chef Mle 01.90.00.571, né le 12.01.1968 à Pikine ;
28. Latyr FAYE, Sergent-chef Mle 03.89.01.316, né le 13.03.1968 à Ngouye ;

29. Arona Séne DIOP, Sergent Mle 01.87.01.845, né le 22.12.1967 à Dakar ;
30. Birane MBAYE, Sergent Mle 09.89.00.312, né le 26.03.1966 à Tivaouane ;
31. Assane NDOYE, Sergent Mle 01.91.00.336, né le 02.07.1968 à Pikine ;
32. Aliou SALL, Sergent Mle 09.92.02.439, né le 08.08.1972 à Ngoundiane Peyé ;
33. Abdou Karim BALDE, Sergent Mle 01.92.02.153, né le 02.01.1972 à Dakar ;
34. Ibrahima SECK, Sergent Mle 01.95.00.872, né le 20.01.1974 à Guédiawaye ;
35. Souleymane KOTE, Sergent Mle 01.93.01.486, né le 23.03.1972 à Dakar ;
36. Aly CISSE, Sergent Mle 01.95.00.800, né le 02.01.1974 à Dakar ;
37. El Hadj Matar FALL, Sergent Mle 07.95.00.491, né le 06.02.1972 à Dakar ;
38. Abdou Aziz SECK, Sergent Mle 09.95.00.978, né le 02.01.1972 à Toglou Sérère ;
39. Ibrahima SIBY, Sergent Mle 01.97.01.304, né le 14.06.1977 à Dakar ;
40. Pierre Emmanuel DIAGNE, Sergent Mle 04.97.01.792, né le 23.01.1976 à Kaolack ;
41. Mouhamed Lamine BATHILY, Sergent Mle 01.97.01.335, né le 31.08.1974 à Dakar ;
42. Almamy DIOP, Sergent Mle 01.96.00.242, né le 21.07.1973 à Rufisque ;
43. Amath MANGANE, Sergent Mle 06.97.02.452 né le 15.06.1977 à Nguith ;
44. Salif FATY, Sergent Mle 10.99.00.167, né le 07.06.1976 à Ziguinchor ;
45. Ibrahima Zazou WADJI, Sergent Mle 02.97.02.253 né le 10.10.1976 à Diourbel ;
46. Jean Bernard BASSENE, Sergent Mle 10.00.00.061, né le 11.08.1977 à Eloubaïne ;
47. Abdou SARR, Sergent Mle 10.99.01.539, né le 10.10.1978 à Baraf ;
48. Ameth CISS, Sergent Mle 09.99.01.331, né le 05.10.1978 à Diass ;
49. Yaya DIATTA, Sergent Mle 10.00.02.254, né le 17.01.1979 à Bignona ;
50. Saloum MANE, Sergent Mle 05.00.02.716, né le 05.03.1980 à Bouno ;
51. Daouda LO, Sergent Mle 09.00.01.985, né le 05.02.1977 à Pout ;
52. Saliou Diégo DIANKHA, Sergent Mle 08.99.01.906, né le 03.07.1979 à Kédougou ;
53. Gortil FALL, Sergent Mle 09.00.01.968, né le 17.05.1977 à Thiendème ;
54. Moustapha NDOUR, Caporal-chef Mle 09.00.02.773, né le 01.02.1980 à Thicky ;
55. Moïse Navily MALOU, Caporal-chef Mle 01.00.01.503, né le 01.07.1978 à Pikine ;
56. Fodé DIOP 1^{re} classe Mle 08.96.01.860, né le 11.03.1975 à Tambacounda ;
57. Aliou BASSE, 1^{re} classe Mle 10.98.01.368, né le 01.09.1976 à Ziguinchor ;
58. Serigne Diané LO, 1^{re} classe Mle 09.00.00.533, né le 22.05.1980 à Thiès ;
59. Iba Diagne SARR, 1^{re} classe Mle 01.01.02.933, né le 29.01.1979 à Pikine ;
60. Cheikh A. Bamba GNINGUE 1^{re} classe Mle 10.02.01.358, né le 03.04.1982 à Fadial.

Art. 2. - Le Ministre de l'Intérieur et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre
Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-665 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille de Militaires
blessés en opérations**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76 ;

VU la loi n° 67-42 du 30 juin 1967 portant Code des pensions militaires d'invalidité, modifié ;

VU le décret n°72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 96-47 du 22 janvier 1996 portant création de la Médaille de Militaires blessés en opérations ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre natio

DECREE :

Article premier : la Médaille de Militaires blessés en opérations est concédée aux personnels militaires dont les noms suivent :

A - ARMEE

1. Salama CISSE, Adjudant-chef Mle 4.84.00.314 ;
2. Pape Kéba CAMARA, Sergent Mle 01.98.00.530 ;
3. Idrissa DIARRA, 1^{er} classe Mle 08.98.00.140 ;
4. Siméon Camile SENE, 1^{er} classe Mle 03.10.00.983 ;
5. Moustapha CAMARA 1^{er} classe Mle 01.11.00.257.

B - GENDARMERIE NATIONALE

1. Amadou SOW, Gendarme Mle 8245/S.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-666 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille d'Honneur
de l'Armée de Terre au titre de l'année 2018**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76 ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 2007-366 du 12 mars 2007 portant création de la Médaille d'Honneur de l'Armée de Terre ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECREE :

Article premier : la Médaille d'Honneur de l'Armée de Terre est concédée aux personnels militaires dont les noms suivent :

OFFICIERS

1. Jean Luc DIENE, Colonel OA, né le 30.01.1964 à Thiès ;
2. Serigne Baba DIAGANA, Colonel OA, né le 10.10.1960 à Dakar ;
3. Antoine T. MB KORE, Colonel OA, né le 07.09.1962 à Dakar ;
4. Mohamed NDIAYE, Colonel OA, né le 02.12.1962 à Rufisque ;
5. Amadou Makhtar NDIAYE, Colonel OA, né le 19.07.1973 à Dakar ;
6. Birane NIANG, Colonel OA, né le 22.10.1966 à Linguère ;
7. Massamba DIEYE, Colonel OA, né le 22.11.1960 à Dakar ;
8. Thieno FALL, Colonel OA, né le 21.07.1959 à Mouye Diop ;
9. Mohamadou A. SYLLA, Lt-colonel OA, né le 10.11.1970 à Ndiékinane ;
10. Cheikh Tidiane BOUSSO, Lt-colonel OA, né le 15.06.1974 à Dakar ;
11. Babacar DIAGNE, Lt-colonel OA, né le 17.04.1971 à Dakar ;
12. Simon SARR, Lt-colonel OA, né le 03.04.1978 à Nianiane ;
13. Babacar FAYE, Commandant OA, né le 02.05.1970 à Bargny ;
14. Papa NDIAYE, Commandant OA, né le 12.06.1961 à Kaolack ;
15. Amath DIOUF, Commandant OA, né le 15.01.1967 à Dakar ;
16. Mamadou DIATTA, Chef d'escadrons OA, né le 30.06.1969 à Ziguinchor ;
17. Ibra GNING, Capitaine OA, né le 25.09.1960 à Tokhoum ;
18. Moussa KAMBAYE, Capitaine OA, né le 17.01.1962 à Dakar ;
19. Meïssa FAYE, Lieutenant OA, né le 30.11.1963 à Pikine.

SOUS-OFFICIERS

20. Ibou SALL, Adjudant-major (er) Mle 6.82.00.871, né le 27.02.1962 à Mbélane ;
21. Bakary DIATTA, Adjudant-chef Mle 2.84.00.337, né le 10.06.1964 à Mangagoulack ;

22. Idrissa DIEDHIOU, Adjudant-chef Mle 10.84.01.231, né en 1964 à Bougnack ;
23. Massogui MBAYE, Adjudant-chef Mle 7.84.01.347, né le 05.01.1964 à Richard-Toll ;
24. Daby KEITA, Adjudant-chef Mle 5.85.00.598 né le 01.02.1965 à Ibel ;
25. Baba NDOUR, Adjudant-chef Mle 04.86.00.156, né le 13.04.1964 à Koungheul ;
26. Pascal COLY, Adjudant Mle 2.84.00.148, né le 04.08.1964 à Ediouma ;
27. Jean SANKA, Adjudant Mle 10.86.00.704, né le 12.06.1966 à Ziguinchor ;
28. Mor MBAYE, Adjudant Mle 04.86.00.431, né le 09.01.1965 à Keur Mbouky ;
29. Abdoulaye GUEYE, Adjudant Mle 01.88.00.970, né le 01.01.1966 à Rufisque ;
30. Papa Sassy NDAO, Adjudant Mle 03.89.00.675, né le 06.03.1967 à Ndarong ;
31. Moussa SEYDI, Adjudant Mle 09.94.00.308, né le 22.03.1971 à Mbour ;
32. Tairou GOUDIABY, Adjudant Mle 10.90.00.263, né le 30.01.1968 à Bignona ;
33. Adama BADIANE, Sergent-chef Mle 2.86.00.025, né le 03.08.1966 à Ziguinchor ;
34. Sadibou DIAW, Sergent-chef Mle 07.87.01.818, né le 12.06.1967 à Saint-Louis ;
35. Sékou BADJI, Sergent-chef Mle 04.87.01.534, né le 13.10.1965 à Kaolack ;
36. Ibrahima DIEDHIOU, Sergent-chef Mle 10.87.01.826, né le 03.03.1967 à Souda
37. Mbaye SOW, Sergent-chef Mle 01.87.02.071, né le 18.09.1967 à Sébikotane ;
38. Tidiane NDIAYE, Sergent-chef Mle 04.93.02.440, né le 08.03.1973 à Keur Socé ;
39. Hadramè LY, Sergent-chef Mle 09.89.02.156, né le 06.01.1969 à Thiadiaye ;
40. Mamadou CISSE, Sergent-chef Mle 10.90.01.782, né le 18.11.1969 à Bignona ;
41. El Hadji TALL, Sergent-chef Mle 03.93.02.202, né le 08.02.1972 à Guinguinéo ;
42. Amsatou DIAKHATE, Sergent-chef Mle 01.94.00.584, né le 23.05.1972 à Dakar ;
43. Mafou CISSOKHO, Sergent-chef Mle 10.95.00.084, né le 15.05.1972 à Ziguinchor ;
44. Moussa SAMBOU, Sergent-chef Mle 10.96.01.624, né le 06.08.1974 à Thiobon ;
45. Abdoul Aziz DIATTA, Sergent-chef Mle 10.96.01.409, né le 17.11.1974 à Thionek-Essyl ;
46. Mbaye NDIAYE, Sergent-chef (er) Mle 04.86.00.462, né le 25.01.1965 à Dya ;

47. Weydé SEYE, Sergent Mle 09.94.00.535, né le 12.08.1971 à Thiès ;
48. Serigne GUEYE, Sergent Mle 09.96.01.514, né le 23.09.1974 à Thiès ;
49. Diadia Sébastien DIATTA, Sergent Mle 01.97.00.207, né le 21.09.1974 à Dakar.

MILITAIRES DU RANG

50. Adama NANGO, Caporal-chef Mle 10.93.01.634, né le 16.06.1973 à Niaguis ;
51. Leity BA, Caporal-chef Mle 01.93.02.225, né le 06.05.1973 à Dakar ;
52. Malick GNINGUE, Caporal-chef Mle 09.96.01.312, né le 02.10.1973 à Keur Thiaph ;
53. Mamadou MAR, Caporal-chef Mle 01.97.01.149, né le 13.03.1976 à Pikine ;
54. Ibrahima BADJI, Caporal-chef Mle 10.97.00.623, né le 01.08.1975 à Ziguinchor ;
55. Abdourahmane NDIAYE, Caporal-chef Mle 09.96.02.046, né le 30.09.1975 à Mbour ;
56. Jacques MENDY, Caporal-chef Mle 01.96.01.561, né le 18.09.1974 à Dakar ;
57. Ousmane BIAYE, Caporal-chef Mle 10.97.02.280, né le 11.07.1977 à Ziguinchor ;
58. Mamadou DIA, Caporal-chef Mle 01.97.00.663, né le 17.02.1975 à Dakar ;
59. Niokhor DIOUF, Caporal-chef Mle 03.97.00.762, né le 18.03.1975 à Diohine ;
60. Thomas J. Ikou NGORANE, Caporal-chef Mle 01.97.01.186, né le 28.01.1976 à Dakar ;
61. Doudou Bakhoun, NDIAYE Caporal-chef Mle 05.97.00.411, né le 06.02.1974 à Sédiou ;
62. Talla KANE, Caporal-chef Mle 09.96.01.980, né le 09.06.1975 à Thiès ;
63. Ousmane BODIAN, Caporal-chef Mle 10.96.01.359, né le 09.12.1974 à Suelle ;
64. Landing DABO, Caporal-chef Mle 10.96.01.376, né le 17.10.1974 à Bignona ;
65. Souleymane CISSE, Caporal-chef Mle 07.96.02.293, né le 19.01.1976 à Savoigne ;
66. Diène NGOM, Caporal-chef Mle 04.96.02.468, né le 27.07.1976 à Thiombey ;
67. Moussa SARR, Caporal-chef Mle 04.93.02.482, né le 10.04.1973 à Ndoffane ;
68. Boubacar FATHY, Caporal-chef Mle 05.93.02.350, né le 02.06.1973 à Marsassoum
69. Abdoulaye GUEYE, Caporal Mle 01.97.01.274, né le 15.08.1977 à Dakar ;
70. Mael MBAYE, 1^{re} classe Mle 01.96.02.019, né le 17.07.1975 à Dakar ;

71. Ibrahima MANE, 1^{re} classe Mle 10.96.02.423, né le 14.03.1976 à Ziguinchor ;
72. Alassane THIOUBOU, 1^{re} classe Mle 07.95.01.561, né le 16.06.1975 à Matam ;
73. Makhan SOW, 1^{re} classe Mle 08.96.02.212, né le 10.05.1975 à Tambacounda ;
74. Sidy NIANG, 1^{re} classe Mle 01.97.01.192, né le 13.06.1976 à Rufisque ;
75. Justin MANGA, 1^{re} classe Mle 01.97.00.861, né le 12.08.1975 à Rufisque ;
76. Ameth DIAL, 1^{re} classe Mle 01.97.00.674, né le 17.09.1975 à Yeumbeul ;
77. El Hadji Cheikh O. NAEL, 1^{re} classe Mle 09.97.01.159, né le 17.06.1976 à Thiès
78. Abdoulaye DIOUF, 1^{re} classe Mle 09.96.01.875, né le 12.04.1975 à Mbayard
79. Amadou WADE, 1^{re} classe Mle 07.95.01.397, né le 10.10.1974 à Khombole ;
80. Ndiaw Macodou BA, 1^{re} classe Mle 01.96.01.171, né le 03.04.1975 à Pikine ;
81. Augustin MALOU, 1^{re} classe Mle 10.96.01.995, né le 29.03.1975 à Ziguinchor ;
82. Moustapha DIEDHIOU, 1^{re} classe Mle 01.96.02.333, né le 15.05.1976 à Dakar ;
83. Babou NDIOR, 1^{re} classe Mle 04.96.02.461, né le 10.07.1976 à Kaffrine ;
84. Lamine GOUDIABY, 1^{re} classe Mle 10.96.02.396, né le 17.06.1976 à Bignona ;
85. Birame TINE, 1^{re} classe Mle 02.96.02.242, né le 07.12.1975 à Silane ;
86. Macodou KEBE, 1^{re} classe Mle 09.96.01.982, né le 05.08.1975 à Mbour ;
87. Ahmed Bamba DIA, 1^{re} classe Mle 01.96.01.769, né le 08.09.1975 à Dakar ;
- 88 Abdoulaye YAFFA, 1^{re} classe Mle 01.97.01.242, né le 14.01.1976 à Yeumbeul ;
89. Abdou SAMBOU, 1^{re} classe Mle 10.96.02.489, né le 09.02.1976 à Séléky.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, Chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre
Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-667 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille d'Honneur
de l'Aéronautique militaire à titre exceptionnel**

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76 ;
VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 93-1277 du 12 novembre 1993 portant création de la Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECRETE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire est concédée à titre exceptionnel à :

Monsieur Vincent LE GOAER, Colonel, Assistant militaire technique auprès du Chef d'Etat-major de l'Armée de l'air, né le 29 avril 1973 à Toulon.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-668 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille d'Honneur de
l'Aéronautique militaire à titre exceptionnel**

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76 ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 93-1277 du 12 novembre 1993 portant création de la Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECREE :

Article premier : la Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire est concédée à titre exceptionnel à :

Monsieur Gaby PERETZ, Président Directeur général de la société Ad-Trade, né le 21 mars 1949 au Maroc.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-669 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille d'Honneur
de l'Aéronautique militaire à titre exceptionnel**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 75 ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 93-1277 du 12 novembre 1993 portant création de la Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECREE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire est concédée à titre exceptionnel aux personnels militaires à la retraite dont les noms suivent :

1. Alioune NDOYE, Colonel (er), né le 10 novembre 1955 à Rufisque ;

2. Eugène DEMBA, Adjudant-major (er), né le 1^{er} mars 1957 à Témonto ;

3. Amadou Yoro SARR, Adjudant-chef (er), né le 22 décembre 1954 à Thiès.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-670 du 26 mars 2018
portant concession de la médaille d'Honneur de la
Marine nationale au titre de l'année 2018**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 75 ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 93-1278 du 12 novembre 1993 portant création de la Médaille d'Honneur de la Marine, modifié ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECREE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de la Marine nationale est concédée aux militaires dont les noms suivent :

1. Karim Moulaye MARA, Capitaine de frégate OA, né le 10.03.1975 à Bambe;

2. Michel DIOUF, Capitaine de frégate OA, né le 21.09.1975 à Dakar ;

3. El hadji Babacar NIANG, Adjudant-major Mle 8.82.01.667, né le 05.10.1962 à Linguère ;

4. Bassirou NDIAYE, Maître principal Mle 10.87.00, né le 09.07.1964 à Ziguinchor ;

5. Lamine MARONE, Maître principal Mle 09.87.00.299, né le 12.01.1964 à Fadiouth

6. Aly DIATTA, Maître principal Mle 09.87.00.843, né le 13.05.1965 à Thiès ;
 7. Samba MBENGUE, Premier maître Mle 01.88.01.297, né le 19.09.1967 à Dakar ;
 8. Joseph Diokéne NDIAYE, Premier maître Mle 09.89.00.682, né le 15.02.1967 à Joal-Fadiouth
 9. Saliou BA, Premier maître Mle 06.90.00.753, né le 08.08.1967 à Diokoul Diawrigne ;
 10. Lambert BASSENE, Maître Mle 01.93.00.049, né le 18.12.1970 à Dakar.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

Décret n° 2018-671 du 26 mars 2018 portant concession de la médaille d'Honneur de la Marine nationale à titre exceptionnel

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76 ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 93-1278 du 12 novembre 1993 portant création de la Médaille d'Honneur de la Marine, modifié ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECREE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de la Marine nationale est concédée à titre exceptionnel aux personnels dont les noms suivent :

1. El Hadji T. S. N. KEBE, Capitaine de vaisseau ER, né le 29.05.1954 à Dakar ;
2. Matar SAMBOU, Capitaine de vaisseau ER, né en 1957 à Djicomol ;
3. Abdoulaye DIEYE, Adjudant-major (er) Mle 4.69.01.956, né en 1971 à Tal ;

4. Moussa DIA, Adjudant-major (er) Mle 1.73.01.822, né le 09.07.1953 à Dakar ;

5. Alioune FALL, Adjudant-major (er) Mle 7.74.01.678, né le 26.04.1954 à Joal.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

Décret n° 2018-672 du 26 mars 2018 portant concession de la Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire au titre de l'année 2018

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76 ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 93-1277 du 12 novembre 1993 portant création de la Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire, modifié ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECREE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de l'Aéronautique militaire est concédée aux militaires dont les noms suivent :

1. Aliou FAYE, Lt-Colonel OA, né le 31.10.1969 à Ndiob ;
2. Alimbaye G. A MANGA, Lt-Colonel OA, né le 26.07.1975 à Oussouye ;
3. Babacar DIOUF, Capitaine OA, né le 28.06.1960 à Ndiob ;
4. Gorgui FAYE, Lieutenant OA, né le 05.12.1964 à Fatick ;
5. Momar NDIAYE, Lieutenant OA, né le 08.03.1966 à Kadji ;

6. Lala BIAYE, Adjudant-chef Mle 2.85.00.017, né le 03.02.1965 à Tanaff ;

7. Abdou DIEME, Adjudant-chef Mle 2.85.00.326, né le 12.02.1965 à Ziguinchor ;

8. Raphaël DIOUF, Adjudant-chef Mle 6.83.01.163, né le 01.11.1963 A Maka Kahone ;

9. Thiémokho NDIAYE, Adjudant Mle 09.87.00.974, né le 11.03.1965 à Thiès ;

10. Andalla MBOUP, Sergent-chef Mle 1.85.00.010, né le 27.04.1965 à Pikine.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre
Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-673 du 26 mars 2018
portant concession de la médaille d'Honneur
de la Marine nationale à titre exceptionnel.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 75 ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant code de l'Ordre modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 93-1278 du 12 novembre 1993 portant création de la Médaille d'Honneur de la Marine, modifié ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECREE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de la Marine nationale est concédée à titre exceptionnel à :

Monsieur Nicolas BOURGUIGNAT, Capitaine de frégate né le 25.11.1971 à Neuilly Sur Seine (France) ;

Monsieur François FAUCHART, Adjudant-major né le 10.01.1954 à Nouvion en Thiérache (France) ;

Monsieur Bruno LE DOUEF Transitaire né le 01.08.1960 à Quimperlé (France).

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-674 du 26 mars 2018
portant concession de la médaille d'Honneur
de la Marine nationale à titre exceptionnel.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 75 ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant code de l'Ordre modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 93-1278 du 12 novembre 1993 portant création de la Médaille d'Honneur de la Marine, modifié ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

DECREE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de la Marine nationale est concédée à titre exceptionnel à :

01. Monsieur Oumar BA, Chef Département projet /DAKARNAVE né le 15.11.1974 à Saint-Louis ;

02. Monsieur Alassane SECK, Chef de service chaudronnerie/ DAKARNAVE né le 31.03.1957 à Saint-Louis.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-675 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille militaire
au titre de l'année 2018**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76 ;

VU le décret n° 64-312 du 28 avril 1964 portant création de la Médaille militaire, modifiée ;

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline général dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

DECREE :

Article premier. - La Médaille militaire est concédée aux personnels militaires d'active non officiers dont les noms suivent :

A - ARMEE

1. Moctar FALL, Adjudant-chef Mle 09.95.00.492 Blessure ;

2. El hadji Mansour SOW, Adjudant Mle 01.88.00.752 Blessure ;

3. Blaise Diama SENE, Sergent-chef Mle 01.89.01.925 Blessure ;

4. Meissa Mbaye GUEYE, Sergent-chef Mle 09.94.00.671 Citation ;

5. Adama FAYE, Sergent-chef Mle 06.92.01.043 Citation ;

6. Pape Omar BODIAN, Sergent-chef Mle 10.96.00.127 Blessure ;

7. Aïssime SOW, Sergent-chef Mle 09.97.00.550 Citation ;

8. Malick MAR, Sergent Mle 02.93.02.398 Citation ;

9. Gaspard Aubin MENDY, Sergent Mle 01.93.02.410 Citation ;

10. Samba SALL, Sergent Mle 01.96.01.615 Citation ;

11. Djiby NDIAYE, Sergent Mle 06.93.02.072 Citation ;

12. Moussa GUEYE, Sergent Mle 01.95.00.200 Blessure ;

13. Aliou KA, Sergent Mle 04.96.00.832 Citation ;

14. Omar DIOP, Sergent Mle 01.98.01.027 Citation ;

15. Alassane DIEDHIOU, Sergent Mle 11.03.01.094 Citation ;

16. Ousmane NDAO, Caporal-chef Mle 04.93.02.417 Blessure ;

17. Ameth DIA, Caporal-chef Mle 09.97.00.174 Blessure ;

18. Mamadou Lamine DAFFE, Caporal-chef Mle 09.98.00.555 Blessure ;

19. Cheikh BA, 1^{ère} classe Mle 01.96.02.266 Blessure ;

B - GENDARMERIE NATIONALE

1. Mamadou SENE, Adjudant-chef Mle 1707 Témoignage de satisfaction ;

2. Samba TOURE, Adjudant-chef Mle 1709 Témoignage de satisfaction ;

3. Samba Iaobé LAKH, Adjudant-chef Mle 1752 Témoignage de satisfaction ;

4. Cheikh FAYE, Adjudant-chef Mle 1820 Citation ;

5. Thiacka NDIAYE, Adjudant-chef Mle 1999 Blessure.

C - SAPEURS-POMPIERS

1. Moussa NGOM, Sergent-chef Mle 01.97.01.185 Témoignage de satisfaction ;

2. Lang TOURE, Sergent Mle 10.95.01.562 Témoignage de satisfaction ;

3. Abdoulaye S. DIAGNE, Caporal-chef Mle 01.01.00.856 Témoignage de satisfaction ;

4. Serge Raymond S. FAYE, Caporal-chef Mle 01.99.02.178 Témoignage de satisfaction ;

5. Mamadou Lamine KOMA, Caporal Mie 05.98.02.481 Témoignage de satisfaction.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre

Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-676 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille d'Honneur
de la Gendarmerie nationale**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76.

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 78-306/PR/MFA du 12 avril 1978 portant création de la Médaille d'Honneur de la Gendarmerie nationale, modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECREE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de la Gendarmerie nationale est concédée pour services rendus l'Arme à :

Monsieur Banda DIENE, Intendant-Général de brigade, Directeur Général de l'Agence pour le logement des Forces Armées (ALFA), né le 07 mai 1962 à Saint-Louis ;

Monsieur Seydou DIALLO, Intendant-Général de brigade (cr), né le 31.12.1956 à Gagué Mody ;

Monsieur Babou FAYE, Intendant-colonel, né le 10.04.1965 à Bibane Sanghaïe ;

Monsieur Souleymane NDIAYE, Comptable, né le 17.05.1970 à Dakar ;

Monsieur Malick NGOM, Cuisinier à la retraite, né le 31.12.1935 à Diourbel ;

Madame Bintou FALL, Cuisinière, née le 20.05.1952 à Ziguinchor.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République

Le Premier Ministre
Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n°2018-677 du 26 mars 2018
portant concession de la Médaille d'Honneur
de la Gendarmerie nationale**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la constitution, notamment en ces articles 43, 45 et 76.

VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national, modifié ;

VU le décret n° 78-306/PR/MFA du 12 avril 1978 portant création de la Médaille d'Honneur de la Gendarmerie nationale, modifié ;

VU le décret n° 90-1159 du 12 octobre 1990 portant règlement de discipline générale dans les Forces Armées ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du Gouvernement ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

DECREE :

Article premier. - La Médaille d'Honneur de la Gendarmerie nationale est concédée aux militaires de l'Arme dont les noms suivent :

1. Assane BEYE, Colonel OA, né le 13.12.1970 à NDande ;

2. Martin FAYE, Colonel OA, né le 21.12.1967 à Thiès ;

3. Ousmane DIOUF, Chef d'escadron (er), né le 13.09.1950 à Dakar ;

4. Malick SARR, Adjudant-chef 1544 né le 17.10.1965 à Nianing ;

5. Léonard SAMBOU, Adjudant-chef 1979, né le 09.03.1963 à Affiniam-Boutemp ;

6. Amadou FAYE, Adjudant-chef 1703, né le 02.09.1965 à Médina Sabakh ;

7. Amadou Arona BARRO, Adjudant-chef 1913, né le 14.10.1967 à Thiès ;

8. Lamine DIOP, Gendarme 6081/S, né le 19.01.1966 à Joal Fadiouth ;

9. Papa Cissé GUEYE, Adjudant-major (er) 903, né le 10.09.1950 à Saint-Louis ;

10. Saliou MBAYE, Adjudant (er) 1986, né le 10.10.1961 à Nianing ;

11. Ibrahima DIAKHATE, Gendarme (er) 4419/S, né le 15.08.1959 à Tambacounda.

Art. 2. - Le Ministre des Forces Armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

** Macky SALL*

Par le Président de la République

Le Premier Ministre
Mahammed Boun Abdallah DIONNE

**Décret n° 2018-679 du 26 mars 2018
portant promotion et nomination dans l'Ordre
national du Lion au titre de l'année 2018**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;
VU le décret n° 72-24 du 11 janvier 1972 portant Code de l'Ordre national du Lion, modifié ;

VU le décret n° 2012-1169 du 31 octobre 2012 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2016-993 du 14 juillet 2016 portant reconduction et nomination des membres du Conseil de l'Ordre ;

VU le décret n° 2017-1531 du 06 septembre 2017 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 portant composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2017-1956 du 17 octobre 2017 portant répartition des contingents de décorations dans les Ordres nationaux au titre de l'année 2018 ;

VU la déclaration du Conseil de l'Ordre ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

DECRETE :

Article premier. - Sont promus au grade de COMMANDEUR ;

Présidence de la République

1. Monsieur Abou THIAM, Général de division (cr), ancien CEMPART, né le 31.12.1957 à Méry.

Ministère des Forces Armées

2. Monsieur Sylmane SARR , Colonel de Gendarmerie (er), né le 09.05.1935 à Bakel ;

3. Monsieur Balla BEYE, Colonel de Gendarmerie (er), né en 1947 à Agnam Tonguel ;

4. Monsieur Ndéné GUEYE, Colonel (er), ancien Chef Cab MILI/MFA, né le 31.12.1958 à Thiawane ;

5. Monsieur Mama NDIAYE, Colonel, Officier Supérieur Adjoint/EMAT, né le 02.02.1962 à Pékesse ;

6. Monsieur Diogal DIOP , Commandant, Chef de Corps/7ème GOAA, né le 21.01.1960 à Rufisque ;

7. Monsieur Ibrahima NDOUR, Premier Maître, Chef d'escouade/GSM, né le 28.08.1968 à Joal Fadiouth.

**Ministère des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'Extérieur**

8. Monsieur Souleymane THIAM, Conseiller des Affaires étrangères à la retraite, né en 1947 à Poto Poto (Congo).

Ministère de l'Intérieur

9. Monsieur Bassambah CAMARA, Commissaire de Police divisionnaire de CE à la retraite, né le 31.10.1954 à Rufisque ;

10. Monsieur Ibrahima DIALLO, Commissaire de Police divisionnaire de CE, Directeur de l'Automatisation des Fichiers, né le 10.09.1955 à Néma.

**Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Déjenclavement**

11. Monsieur Djiby MBAYE, Ingénieur des Travaux Publics ppal de CE à la retraite, né le 31.12.1954 à Thikite.

**Ministère de l'Economie,
des Finances et du Plan**

12. Monsieur Amadou KANE Economiste, Administrateur de Sociétés, né le 11.09.1954 à Thiès ;

13. Monsieur Demba DIALLO, Inspecteur ppal du Trésor de CE à la retraite, né le 05.12.1955 à Dakar ;

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

14. Monsieur Papa Alioune DIALLO, Infirmier d'Etat à la retraite, né en 1949 à Keur Madiabel.

Ministère de l'Education nationale

15. Monsieur Mamadou Moustapha NDIAYE, Inspecteur d'Académie à la retraite, né en 1948 à Sikhane ;

16. Monsieur Amet Saloum KANE, Ancien Directeur de l'école Amath Barry de Ziguinchor, né le 31.12.1945 à Dagana.

**Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation**

17. Monsieur Lat Soucabé MBOW Professeur titulaire des Universités né le 15.11.1947 à Dakar.

**Ministère de l'Elevage et
des Productions animales**

18. Monsieur Doune Pathé NDOYE, Docteur vétérinaire à la retraite, né le 06.06.1951 à Toucar Fatick.

**Ministère de l'Industrie et
de la Petite et Moyenne Industrie**

19. Monsieur Yatma Mody NDIAYE, Directeur de Cabinet du Ministre, né le 17.11.1954 à Rufisque.

Ministère des Sports

20. Monsieur Mamadou SOW, Instructeur d'EPS à la retraite, né le 31.12.1947 à Dionewar.

**Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable**

21. Monsieur Matar CISSE Ingénieur des Eaux et Forêts à la retraite, né le 24.09.1953 à Dakar.

**Grande Chancellerie de
l'Ordre national du Lion**

22. Monsieur Mamadou Moustapha KASSE, Economiste, né le 31.12.1941 à Tambacounda ;

23. Monsieur Pierre DIOUF, Dr en Droit, anc. DG du Fonds de Garantie Automobile, né le 31.12.1946 à Fadiouth ;

24. Monsieur Mbaye THIAM, Ancien Directeur de l'EBAD, né en 1953 à Dahra ;

25. Monsieur Raphael VASSE, Colonel (er), né le 11.09.1940 à Dakar ;

26. Monsieur Ali Badr Sadiaa Ben M. DARAAMEH, Colonel de Gendarmerie (er), né en 1946 à Madina Couta ;

27. Monsieur Abdourahmane GUEYE, Lt-colonel (er), né le 14.09.1946 à Dakar ;

28. Monsieur Souleymane BENGA, Entrepreneur, né le 30.08.1934 à Dakar ;

29. Madame Ndiendé NDOYE, Chef de la Division de l'Ordre du Mérite, née le 19.09.1949 à Rufisque ;

30. Madame Madeleine Suzane DIOUF, Assistante sociale à la retraite, née le 15.05.1951 à Saint-Louis.

Art. 2. - Sont promus au grade d'**OFFICIER**

Présidence de la République

1. Monsieur Mor FALL, Inspecteur général d'Etat, né le 03.08.1962 à Thiamène ;

2. Monsieur Amadou dit Doudou SARR, Cryptologue, Chef du Centre principal du Chiffre de l'Ambassade du Sénégal à Paris, né le 08.08.1950 à Guéoul ;

3. Monsieur Modou DIOUF, Conseiller NTIC/DRN, né le 12.03.1960 à Djilakh ;

4. Madame Aminata TOURE, Conseiller en Planification/DRN, née le 09.08.1960 à Dakar ;

5. Monsieur Serigne Amadou CISSE, Chiffreur, né le 31.12.1947 à Passy ;

6. Monsieur Moustapha THIOR, Gendarme/LGP, né le 18.12.1963 à Dakar.

Primature

7. Monsieur Diatourou NDIAYE, Directeur de Cabinet du PM, né le 13.03.1961 à Nguidjilone.

Conseil Economique Social et Environnemental

8 Monsieur Mouhamadou Abib NIASS, Expert en Finances locales et Décentralisation, Membre du CESE, né en 1955 à Taïba Niassène.

Ministère des Forces Armées

9. Monsieur Bamba DIAO, Colonel AMNA du Sénégal au Brésil, né le 18.02.1961 à Dakar ;

10. Monsieur Oumar SARR, Intendant-colonel, Chef Division Budget Finances /EMGA, né le 01.06.1967 à Sébikotane ;

11. Monsieur Abdoulaye FALL, Lieutenant/BATSIX, né le 02.07.1969 à Rufisque ;

12. Monsieur Dame NDIAYE, Lieutenant de réserve/ONACVG, né le 06.03.1940 à Dakar ;

13. Monsieur Félix Gabriel Mayid NDIAYE, Adjudant-Major, Chef Bureau Relations Internationales/HT-COMGEND, né le 29.04.1962 à Joal ;

14. Monsieur Papa Amadou GUEYE, Adjudant-Major, SP MFA, né le 23.09.1963 à Kaolack ;

15. Monsieur Djibril DIONE, Adjudant-chef/BAT-QUATRE, né le 02.04.1966 à Ouyal Sandé ;

16. Monsieur Gaston André COLY, Adjudant-chef/22^{ème} BRA, né le 28.10.1966 à Dakar ;

17. Monsieur Omar SIDIBE, Adjudant-chef, Trésorier MFA/DAAEB, né le 17.09.1966 à Dakar ;

18. Monsieur El Hadji Mouhamadou NIARE, Adjudant-chef/BATROIS, né le 10.01.1973 à Kaolack ;

19. Monsieur Adrien SAMBOU, Adjudant/BATROIS, né le 28.10.1967 à Cadjinolle ;

20. Monsieur Boubacar FALL, Adjudant/CAGN né le 12.10.1964 à Thiès ;

21. Monsieur Abdoulaye SAMB, Adjudant/HT-COMGEND, né le 22.01.1968 à Mboro.

**Ministère des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'Extérieur**

22. Monsieur Abdou NIANG, Professeur de l'Enseignement Moyen ppal de CE, 2^{ème} Conseiller au Consulat Général du Sénégal à Bordeaux né le 31.12.1957 à Kelle ;

23. Monsieur Ibrahima Lyra SARR, Conseiller en Planification, 2^{ème} Conseiller au Consulat Général du Sénégal à Marseille le 24.02.1962 à Mboss.

Ministère de l'Intérieur

24. Monsieur Makane MBENGUE, Administrateur civil, Préfet département de Tivaouane né le 08.12.1960 à Saint-Louis ;

25. Monsieur Amadou Bocar NIANE, Commandant de Police à la retraite, né le 31.12.1957 à Aéré Lao ;

26. Monsieur Aly FALL, Adjudant-major/BNSP, né le 03.04.1963 à Dakar ;

27. Monsieur Oumar Diop MBAYE, Adjudant-major, Commandant 23^{ème} CIS/BNSP, né le 22.11.1965 à Dakar.

Ministère de la Justice

28. Monsieur Demba KANDJI Magistrat, Premier Président de la Cour d'Appel de Dakar, né en 1955 à Seekhaye ;

29. Monsieur Mouhamadou DIAWARA, Magistrat, ancien Président de Chambre à la Cour suprême, né le 25.02.1951 à Saint-Louis ;

30. Madame Fatimatou KA Magistrat, ancien Directeur de l'Education surveillée et de la Protection sociale, née le 26.12.1952 à Thiès ;

31. Monsieur Papa El H. Alassane NDIR, Expert fiscal, DG du Cabinet Fiduciaire CABEX, né le 24.01.1955 à Dakar ;

32. Madame Hélène DIOP, Administrateur des Grefes à la retraite, née le 22.07.1956 à Mbalakhate.

**Ministère de l'Economie,
des Finances et du Plan**

33. Monsieur Papa Ndiouck FAYE, Inspecteur Principal des Impôts et Domaines de CE à la retraite, né le 28.06.1952 à Thiès ;

34. Monsieur Adama Racine SOW, Inspecteur du Trésor, Trésorier général du Trésor, né le 29.03.1960 à Dakar ;

35. Monsieur Daouda FAYE, Inspecteur du Trésor, né le 17.02.1950 à Dakar ;

36. Madame Astou SAGNA, Statisticien Economiste, Chef du Projet Recensement général des Entreprises, née le 02.05.1957 à Ziguinchor ;

37. Monsieur Senghane DIAHAME, Ingénieur en Informatique de CE, né le 23.09.1955 à Kaolack ;

38. Monsieur Amadou GUEYE, Programmeur, né le 29.08.1960 à Dakar.

**Ministère de la Fonction publique,
de la Rationalisation des Effectifs
et du Renouveau du Service public**

39. Monsieur Abdou Latif DIALLO, Secrétaire d'Administration, DAGE, né le 06.06.1964 à Saint-Louis.

**Ministère de la Santé
et de l'Action sociale**

40. Madame Marie Khémesse NGOM, Médecin, Directeur général de la Santé, née le 01.08.1962 à Diourbel ;

41. Monsieur Moussa DIAKHATE, Médecin, né le 06.12.1956 à Nguékokhe Ouoloff ;

42. Monsieur Balla DIACK, Infirmier d'Etat ppal de CE à la retraite, né en 1950 à Bambe.

Ministère de l'Education nationale

43. Madame Ramatoulaye SABALY, Inspectrice de l'Education nationale à la retraite, née le 08.10.1950 à Saint-Louis ;

44. Monsieur Papa Demba SY, Inspecteur de l'Education nationale à la retraite, né le 29.06.1961 à Louga ;

45. Monsieur Badara DIAGNE, Instituteur à la retraite, Ancien Directeur de l'école Alioune Mbaye Palla Ex Ecole 4/Tivaouane né le 09.09.1947 à Saint-Louis.

**Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation**

46. Monsieur El Hadj MBODJ, Professeur Titulaire des Universités de CE, né le 07.11.1952 à Khouma ;

47. Monsieur Mouhamed Fadel NIANG, Enseignant-Chercheur, Directeur de l'ISEP de Thiès, né le 17.10.1964 à Dakar ;

48. Madame Magatte LO, Médiateur Pédagogique, ancienne DAGE du ministère, née le 19.02.1965 à Louga ;

49. Madame Fatou GAYE, Secrétaire, Chef du Guichet de la Scolarité L3/FLSH, née le 29.09.1966 à Guéoul.

**Ministère de l'Elevage
et des Productions animales**

50. Monsieur Alioune TOURE, Docteur vétérinaire, Directeur du PDESOC, né le 08.01.1963 à Kaolack.

**Ministère de la Formation Professionnelle,
de l'Apprentissage et de l'Artisanat**

51. Monsieur Amadou NDIAYE, Professeur de l'Enseignement Secondaire, Coordonnateur Programme SEN028, né le 29.03.1962 à Fatick.

Ministère des Sports

52. Madame Albertina BARBOZA ANDRADE, Présidente de la Fédération Sportive de Gymnastique, née le 05.09.1942 à Dakar ;

53. Monsieur Ousmane NDIAYE, Inspecteur d'EPJS, Directeur du Stade Demba DIOP, né le 21.05.1958 à Saint-Louis.

**Ministère du Travail, du Dialogue social,
des Organisations professionnelles
et des Relations avec les Institutions**

54. Madame Julie B. Suzanne BAKHOUM, Secrétaire de Direction, née le 03.07.1958 à Dakar.

Ministère de la Culture

55. Madame Madjiguène GUEYE, Professeur d'Education artistique née le 12.06.1961 à Louga ;

**Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable**

56. Monsieur Assize TOURE, Environnementaliste, Directeur général du Centre de Suivi Ecologique, né le 25.12.1956 en Côte d'Ivoire.

Ministère de la Jeunesse, de la Construction citoyenne et de la Promotion du Volontariat

57. Madame Moumi KA, Inspecteur d'EPJS, Chef du Sce Régional de la Jeunesse de Dakar, née le 19.08.1971 à Koki.

Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion

58. Monsieur Ndary TOURE, Magistrat, Secrétaire général de la CENA, né le 14.04.1950 à Médina Sabakh ;

59. Monsieur Aloyse Raymond NDIAYE, Professeur d'Université à la retraite, né le 04.12.1939 à Dakar ;

60. Monsieur Maguèye KASSE, Professeur titulaire des Universités à la retraite, né le 15.03.1949 à Kaolack ;

61. Monsieur Babacar DIALLO, Directeur Général du Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques (CEDS) de Dakar, né le 05.04.1952 à Saint-Louis ;

62. Monsieur Cheikh DIAGNE, Médecin-colonel (er), anc. DIRSANTE, né le 31.12.1949 à Fatick ;

63. Monsieur Alioune DIOP, Colonel (er), né le 30.03.1946 à Dakar ;

64. Monsieur Cheikh Tidiane KANE, Commissaire à la retraite, né le 21.11.1945 à Tivaouane ;

65. Monsieur Abdoul Aziz DIAGNE, Administrateur civil ppal à la retraite, né le 01.11.1941 à Guinguinéo ;

66. Monsieur Amadou SY, Administrateur de Société, né le 13.12.1949 à Dakar ;

67. Monsieur Abdoulaye DIAKHATE, Adjudant-major (er), né le 01.01.1950 à Thiès ;

68. Monsieur Matar DIOP KANE, Adjudant-major (er), né le 25.01.1956 à Dakar ;

69. Madame Fatou NIANG, Institutrice à la retraite, Ecrivain, née le 01.10.1932 à Saint-Louis ;

70. Madame Thérèse MONTEIRO, Assistante sociale à la retraite, née le 01.03.1949 à Dakar ;

71. Madame Marie Emilie D. D. SENE, Assistante sociale à la retraite, née le 07.03.1939 à Dakar.

Art. 3. - Sont nommés au grade de CHEVALIER

Présidence de la République

1. Monsieur El Hadji Médoune Diama C I S S E , Inspecteur général d'Etat, né le 01.02.1971 à Dakar ;

2. Madame Seynabou NDIAYE, Magistrat, Présidente de l'OFNAC, née le 08.06.1960 à Ndoffane ;

3. Monsieur Abdoulaye SALL, Conseiller personnel du PR, né le 14.09.1966 à Boïnadji Sinthi ;

4. Monsieur Boubacar MBODJI, Conseiller spécial du PR, né le 15.12.1960 à Fatick ;

5. Monsieur Kane MBAYE, Conseiller spécial du PR, né le 12.07.1968 à Saint-Louis ;

6. Monsieur Daouda DIOP Colonel, Gouverneur militaire du Palais, né le 26.11.1967 à Dakar ;

7. Monsieur Ibrahima NDIAYE, Conseiller en Organisation, DG du BOM, né le 29.04.1962 à Saint-Louis ;

8. Monsieur Paul Etienne NDIAYE, Contrôleur du Trésor, DAF/B. d'Architecture, né le 08.02.1974 à Mbour ;

9. Monsieur Boucar SENE, Colonel, Inspecteur technique « Air » à l'IGFA, né le 30.03.1966 à Diokoul ;

10. Monsieur Aliou TINE, Commandant, Chef Cab CEMPART, né le 20.03.1974 à Ndiarao ;

11. Monsieur Hamed DIENG, Capitaine, Officier opération à la DRN, né le 12.12.1962 à Mbour ;

12. Monsieur Babacar DIOP, Chiffreur, né le 27.05.1952 à Dakar ;

13. Monsieur Daouda DIOP, Chargé de mission, né le 11.12.1957 à Saint-Louis ;

14. Madame Safiétoù NDOYE, Assistante à la Cellule juridique/PR, née le 16.05.1966 à Dakar ;

15. Madame Ngoné FALL, Assistante/PR, née le 30.01.1967 à Diourbel ;

16. Madame Léontine DIOUF, Secrétaire de direction, née le 25.03.1968 à Fatick ;

17. Monsieur Mamadou Lamine SANE, Sergent-chef (er), Cuisinier à l'IPN, né le 01.04.1958 à Coulaye ;

18. Monsieur Bassirou FALL, MDL-chef/LGP, né le 02.09.1970 à Kaffrine ;

19. Monsieur Pape NDIAYE, Gendarme, Enquêteur à l'OFNAC, né le 15.03.1962 à Sagne ;

20. Monsieur Djibril NGUET, Gendarme/DRN né le 06.06.1966 à Kayar ;

21. Monsieur Issa WADE, Sergent, Secrétaire à l'IGFA, née le 13.01.1976 à Sébikotane.

Haut Conseil des Collectivités territoriales

22. Monsieur Ousmane SEYE, Avocat, Vice-pdt du HCCT, né le 02.03.1956 à Foundiougne ;

23. Madame Mayemouna DIOP, Docteur en Droit, Conseiller Juridique/HCCT, née le 10.07.1961 à Dakar.

Primature

24. Monsieur Opa NDIAYE, Secrétaire général Adjoint du Gouvernement, né le 12.01.1953 à Kédougou ;

25. Monsieur Mamadou DIA, Administrateur Civil, DAGE de la Primature, né le 04.12.1970 à Foundiougne ;
 26. Monsieur Alioune Diop NDOYE, Chef du Protocole PM, né le 21.10.1953 à Thiès ;
 27. Monsieur Abdoulaye DIANKO, Magistrat, Conseiller juridique, né le 02.06.1959 à Kaolack ;
 28. Madame Fatou Isidora MARA, Ambassadeur, Conseiller diplomatique née le 21.03.1974 à Dakar ;
 29. Monsieur Cheikh DIOP, Conseiller Spécial né le 07.12.1971 à Diourbel ;
 30. Monsieur Abdoul Azize KEBE, Conseiller Technique, né le 26.07.1957 à Meckhé.

**Conseil Economique Social
et Environnemental**

31. Monsieur Ibrahima THIOYE, Administrateur Civil, Secrétaire général du CESE né 29.03.1971 à Saint-Louis ;
 32. Monsieur Sadia FATY, Pharmacien, Membre du CESE né le 06.06.1966 à Inor.

Ministère des Forces Armées

33. Monsieur Babacar Alassane GUEYE, Colonel, DIRMAT, né le 16.12.1960 à Dakar ;
 34. Monsieur Ibrahima Socé FALL, Médecin-colonel/BATSANTE, né le 08.02.1966 à Dakar ;
 35. Monsieur Alamasso SOW, Médecin-colonel, Chef Sce Bloc opératoire HPD, né le 11.05.1968 à Pikine ;
 36. Monsieur Boubacar KOITA, Colonel, Commandant de l'ENO, né le 26.02.1966 à Diawara ;
 37. Monsieur Alioune GUEYE, Colonel de Gendarmerie, Chef Cab/HT-COMGEND, né le 06.06.1968 à Dakar ;
 38. Monsieur Ibrahima Samba DIALLO, Lieutenant-colonel, Adjoint Log Comzone 3, né le 18.03.1961 à Pété ;
 39. Monsieur Papa Samba BA, Médecin-Lt-colonel/BATSANTE, né le 14.02.1970 à Thiès ;
 40. Monsieur Diouma SOW, Lieutenant-colonel, Officier OPS/Comzone 5, né le 12.10.1972 à Kamatane ;
 41. Monsieur Karim Moulaye MARA, Capitaine de frégate, Chef de Corps GSM, né le 10.03.1975 à Bambey ;
 42. Monsieur Mamadou DIATTA, Commandant, Chef de Corps BATRAIN, né le 30.06.1969 à Ziguinchor ;
 43. Monsieur Sidy TOURE, Commandant, Chef de Corps BATINT, né le 06.12.1970 à Saint-Louis ;
 44. Monsieur Arona SARR, Chef d'escadron/LGO, né le 11.01.1972 à Rufisque ;
 45. Monsieur Alioune DIOP, Chef d'escadron, Chef Division Instruction Formation, né le 10.01.1972 à Dakar ;
 46. Monsieur Ibrahima NDIAYE, Chef d'escadron, Chef Div. COM/HT-COMGEND, né le 18.07.1972 à Thiès ;

47. Monsieur Ousmane KEBE, Capitaine, Cdt d'Escadron moto, né le 03.11.1967 à Baba garage ;
 48. Monsieur Ibrahima NGOM, Capitaine/GIGN, né le 01.11.1974 à Fatick ;
 49. Monsieur Lansana SANE, Lieutenant/24ème BRA, né le 15.04.1963 à Ziguinchor ;
 50. Monsieur Babacar DIOP, Lieutenant/OA Div REC-MOB, né le 22.11.1962 à Rufisque ;
 51. Monsieur Mamadou SOW, Adjudant-major à la retraite/ONACVG, né le 05.07.1948 à Dakar ;
 52. Monsieur Mamadou DIOUANE, Adjudant-chef/BHR, né le 28.08.1962 à Niodor ;
 53. Monsieur Mouhamadou M. KANDJI, Adjudant-chef/BATRANS, né le 30.05.1963 à Tivaouane ;
 54. Monsieur Joseph EDBO, Adjudant-chef/BHR, né le 07.07.1963 à Pikine ;
 55. Monsieur Mamadou Lamine NDIAYE, Adjudant-chef/BATUN, né le 18.10.1963 à Pikine ;
 56. Monsieur Rodolphe Germain MIQUILAN, Adjudant-chef, Gestionnaire/DAPH, né le 29.10.1962 à Dakar ;
 57. Monsieur Momar Khoulé DIOUF, Adjudant-chef/24ème BRA, né le 17.02.1965 à Sokone ;
 58. Monsieur Abdou Salam SARR, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale, né le 25.11.1966 à Kaolack ;
 59. Monsieur Abdoulaye SOW, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale né le 19.08.1964 à Guédé chantier ;
 60. Monsieur Mbaye DIOUF, Adjudant-chef/BATINT, né le 20.03.1966 à Loukhouss ;
 61. Monsieur Mohamadou NIANG, Adjudant-chef/IAAF, né le 21.04.1965 à Bamako ;
 62. Monsieur Adama BADJI, Adjudant-chef/BATMAT né le 28.05.1967 à Balingore ;
 63. Monsieur Ousmane DIOUF, Adjudant-chef/Gendarmerie nationale, né le 19.01.1967 à Dougar ;
 64. Monsieur Ibrahima NIANG, Premier Maître/GNO, né le 27.05.1964 à Dakar ;
 65. Monsieur Lamine SONKO, Adjudant/BATROIS, né le 18.07.1963 à Bignona ;
 66. Monsieur André Dibocor DIOUF, Adjudant/Gendarmerie nationale, né le 12.06.1969 à Ndokh ;
 67. Monsieur Momar Talla DIOUF, Adjudant/Gendarmerie nationale, né le 20.09.1973 à Bargny ;
 68. Monsieur Alexandre SAMBOU, Adjudant/Gendarmerie nationale, né le 10.10.1976 à Ziguinchor ;
 69. Monsieur Mamadou DIOP, MDL-chef/Gendarmerie nationale, né le 20.02.1977 à Thiès ;
 70. Monsieur Assane DIONE, Sergent-chef/26ème BRA né le 05.03.1964 à Dakar ;

71. Monsieur Michel Denis GARCIA, Sergent-chef/GSAA, né le 21.05.1965 à Thiès ;
72. Monsieur Harouna KAMARA, Sergent-chef/MFA-CABMILI, né le 15.06.1971 à Guédé village ;
73. Monsieur Noumo Sadialy MANE, Sergent/25ème BRA, né le 08.02.1977 à Birkama ;
74. Monsieur Khalifa DIENG, Caporal-chef/GSAA, né le 20.03.1973 à Tène Toubab ;
75. Monsieur Mamadou FALL, Caporal-chef, Conducteur/AMNA Sénégal Gabon, né le 19.02.1979 à Bargny ;
76. Monsieur Basilou Preira VARELA, Ancien Combattant/ONACVG, né le 02.01.1935 à Dakar ;
- 77 Monsieur Sileymane SOUMARE, Soldat de 1ère Classe/BATROIS, né le 03.11.1975 à Podor ;
78. Monsieur Aly GASSAMA, Personnel civil des Forces Armées, né le 02.09.1963 à Baïla.

Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

79. Madame Batoura KANE, Ambassadeur du Sénégal en R. du Congo, née le 15.06.1957 à Thiangaye ;
80. Madame Safiatou NDIAYE, Ambassadeur du Sénégal en Afrique du Sud et en Namibie, née le 13.02.1963 à Dakar ;
81. Monsieur Alassane DIALLO, Conseiller en Planification et en Développement local, Premier Conseiller au Consulat Général du Sénégal à Marseille, né le 13.01.1958 à Kaffrine ;
82. Monsieur Demba DIA, Professeur de l'Enseignement Moyen, 2^{ème} Conseiller à l'Ambassade du Sénégal à Brazzaville, né le 20.10.1964 à Dakar Bango ;
83. Monsieur Alioune Badara SALL, Adjudant-chef de Gendarmerie, Chef Sécurité /Ambassade du Sénégal en Guinée Bissau, né le 08.01.1968 à Kaolack.

Ministère de l'Intérieur

84. Monsieur Guedji DIOUF, Administrateur civil, Gouverneur région de Ziguinchor, né le 12.09.1977 à Thiaba ;
85. Monsieur Mouhamadou Moustapha THIOUNE, Administrateur civil, Directeur des Libertés publiques, né le 05.11.1973 à Saint-Louis ;
86. Monsieur Mamadou Lamine CISSE, Commissaire Divisionnaire de Police, CT/DGPN, né le 31.03.1958 à Bignona ;
87. Monsieur Doudou NDIAYE, Commissaire Divisionnaire de Police de CE, Directeur des personnels, né le 15.07.1960 à Sakal ;
88. Monsieur Mamadou Bocar LY, Commissaire de Police, Directeur Adjoint de la Sécurité publique né le 06.06.1964 à Thiangaye ;

89. Monsieur Modou DIAGNE, Commissaire de Police, Commissaire spécial de Touba, né le 10.11.1968 à Mbacké ;
90. Monsieur Fiacre Bruno Léopold BADIANE, Commissaire de Police principal, Directeur Adjoint de l'Automatisation des Fichiers, né le 06.10.1962 à Dakar ;
91. Monsieur Djibahir SARR, Commissaire de Police principal, né le 31.12.1959 à Mangacound ;
92. Monsieur Mohamadou Moctar WATT, Administrateur civil, Préfet de Fatick, né le 29.12.1966 à Dakar ;
93. Monsieur Papa Malick NDAO, Administrateur civil, Préfet de Nioro du Rip, né le 02.03.1972 à Koungheul ;
94. Monsieur Modou DIENG, Commandant, Chef de la D.G. Pers/BNSP, né le 06.08.1973 à Taïf ;
95. Monsieur Cheikh Tidiane SY NDIAYE, Capitaine, Commandant 32ème CIS/BNSP, né le 22.03.1963 à Rufisque ;
96. Monsieur Amadou FALL, Capitaine/BNSP, né le 05.06.1977 à Saint-Louis ;
97. Monsieur Mamadou GADIAGA, Lieutenant de Police, Chef Division des Titres de Voyage/DPETV, né le 13.04.1960 à Dakar ;
98. Monsieur Mamadou NDIAYE, Lieutenant/DGPN, né le 05.06.1964 à Guédé ;
99. Monsieur El Hadji Oumar DIACK, Agent Technique d'élevage, Adjoint Sous-préfet de Mbadakhoune, né le 04.10.1961 à Dakar ;
100. Monsieur Alioune SADJI, Instituteur, Sous-préfet de Nouéiou, né le 23.06.1963 à Kaolack ;
101. Monsieur Ibnou TALL, Adjudant-major de Police, Chef Division Carte Electorale et Etudes Techniques, né le 20.12.1958 à Thiès ;
102. Monsieur Etienne Barnabé NDIAYE, Adjudant-major, Chef de centre/BNSP, né le 15.05.1966 à Fadiouth ;
103. Monsieur Moussa DIAW, Adjudant de Police, Chef BRS/KK, né le 30.06.1965 à Bamako ;
104. Monsieur Abiboulaye NDOYE, Adjudant de Police, né le 24.06.1978 à Rufisque ;
105. Monsieur Abdoulaye NDIAYE, Brigadier-chef des Agents de Police/DAF né le 27.12.1966 à Dakar ;
106. Monsieur Pierre Baye MBENGUE, Brigadier, Chef Bureau d'accueil de la Police des Etrangers, né le 07.05.1963 à Dakar ;
107. Monsieur Mamadou Boye BA, Brigadier des Agents de Police/DAF, né le 30.01.1964 à Dakar ;
108. Monsieur Lamine DRAME, Brigadier des Agents de Police/DAF, né le 15.06.1964 à Bignona ;

109. Monsieur Youssouph DJIBA, Brigadier des Agents de Police, né le 28.01.1965 à Thionk Essyl ;

110. Monsieur Mady SONKO, Brigadier des Agents de Police/DAF, né le 18.04.1966 à Baline ;

111. Monsieur Cyprien Jacques DIENE, Sergent/BNSP, né le 30.05.1972 à Joal Fadiout ;

112. Monsieur Ousmane DIOP, Archiviste, né le 09.03.1966 à Pikine ;

113. Monsieur Ibrahima NIANE, Agent horticole, né le 13.01.1958 à Keur Mboucky.

Ministère de la Justice

114. Monsieur Thierno Demba SOW, Magistrat, Procureur de la République près le TGI de Thiès, né le 25.09.1972 à Saint-Louis ;

115. Monsieur Henri Grégoire DIOP, Magistrat, Premier Président de la Cour d'Appel de Thiès, né le 15.07.1952 à Dakar ;

116. Monsieur Abdoulaye NDIAYE, Magistrat, Président de Chambre, Secrétaire général de la Cour Suprême, né le 10.09.1957 à Kaolack ;

117. Monsieur Abdourahmane DIOUF, Magistrat, Président de Chambre à la Cour Suprême, né le 15.11.1957 à Maronème ;

118. Monsieur Mame Mandiaye NIANG, Magistrat, Directeur des Affaires criminelles et des Grâces, né le 20.09.1960 à Dakar ;

119. Madame Aïssé GASSAMA, Magistrat, Secrétaire général du Ministère, née le 15.11.1968 à Fatick ;

120. Monsieur Moustapha BA, Magistrat, Secrétaire Général de la Cour d'Appel de Ziguinchor né le 25.07.1958 à Ziguinchor ;

121. Monsieur Abdourahmane AWE, Magistrat, Secrétaire général de la Cour d'Appel de Saint-Louis né le 03.12.1971 Doumga Ouro Alpt ;

122. Monsieur Idrissa DIARRA, Magistrat, Président du Tribunal de Grande Instance de Ziguinchor, né le 15.06.1968 à Kaolack ;

123. Monsieur Thierno NIANG, Magistrat, Pdt du Tribunal de Grande Instance de Mbour, né le 17.07.1969 à Dakar ;

124. Madame Eliane Maty KEBE, Administrateur des Greffes à la retraite, née le 16.04.1957 à Mbour ;

125. Monsieur Abdoulaye DIAW, Expert fiscal et Commercial, né le 26.05.1953 à Abidjan ;

126. Monsieur Abdel Kader AÏDARA, Expert Cargaison, né le 12.03.1950 à Matam ;

127. Monsieur Jean Baptiste KAMATE, Huissier de Justice, né le 24.06.1963 à Ndoffane.

Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désementlement

128. Monsieur Alioune GUEYE, Ingénieur Statisticien, Chef Bureau régional des Transports de Thiès, né le 15.01.1961 à Dakar ;

129. Monsieur Ibrahima FAL, Comptable, né le 17.06.1958 à Saint-Louis ;

130. Monsieur Mathiaw NDOYE, Comptable, né le 21.03.1958 à Dakar ;

131. Monsieur Ousmane DIOP Electricien, né le 10.12.1962 à Thiès ;

132. Madame Awâ DIOP, Secrétaire dactylographe, née le 08.12.1957 à Saint-Louis ;

133. Monsieur Madior DIEYE, Commis d'administration, né le 31.12.1958 à Mpal.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

134. Monsieur Bassirou Samba NIASSE, Inspecteur des Impôts et des Domaines, SG du ministère, né le 08.08.1971 à Dakar ;

135. Monsieur Oumar DIALLO, Inspecteur général d'Etat, DG des Douanes, né le 31.12.1954 à Sinthiou Bamambé ;

136. Monsieur Oumar NDIAYE, Magistrat, Président de la Chambre de Discipline Financière/Cour des Comptes, né le 05.04.1952 à Saint-Louis ;

137. Madame Seynabou BEN MESSAOUD, Conseiller en Planification, Directeur de la Programmation budgétaire, née le 17.09.1964 à Dakar ;

138. Monsieur Abdoulaye FALL, Inspecteur du Trésor, Payeur général du Trésor, né le 31.01.1969 à Bambey ;

139. Monsieur Omar Diop MBOW, Inspecteur des Impôts et des Domaines, CT du DG des Impôts, né le 08.11.1961 à Dakar ;

140. Monsieur Cheikh M. Bamba SIBY, Inspecteur des Impôts et des Domaines, Conseiller Technique, né le 30.10.1971 à Dakar ;

141. Monsieur Cheikh DIOP, Inspecteur ppal des Impôts et des Domaines à la retraite, né le 01.01.1953 à Kaolack ;

142. Monsieur Samba Laobé DIENG, Administrateur Civil, Inspecteur général des Finances, né le 25.10.1961 à Mbour ;

143. Monsieur Papa NDIAYE, Inspecteur ppal des Douanes de CE, Directeur régional des Produits pétroliers et des Unités spécialisées, né le 23.02.1968 à Dakar ;

144 Monsieur Medoune Chimère NDIAYE, Médiateur Pédagogique, ancien Chef Sce régional de la Planification/Louga, né le 31.01.1957 à Saint-Louis ;

145. Monsieur Abdou LOUM, Economiste-Planificateur, Chef de Bureau/DGPPE, né le 16.08.1964 à Mboudaye ;

146. Monsieur Papa Diossy SALL, Economiste, Attaché de Cabinet du Ministre Délégué, né le 13.07.1962 à Dakar ;

147. Monsieur Simon SENE, Inspecteur ppal des Douanes, Inspecteur des Finances, né le 08.02.1966 à Mbour ;

148. Monsieur Ibrahima SY, Cadre de Banque, Directeur des Risques de Contreparties/CBAO, né le 08.12.1958 à Thiénaba ;

149. Monsieur Joseph NDIAYE, Cadre Administratif, Chef du Département Acquisition et Développement des Compétences/LONASE, né le 04.12.1957 à Dakar ;

150. Monsieur Mamadou DIENG, Ingénieur en Génie civil, Chef Div. Formation, Conseil et Etudes/DCMP, né le 23.02.1966 à Meckhé ;

151. Monsieur Mamadou Djiby GAYE, Ingénieur en Informatique/DTAI, né le 10.07.1966 à Dakar ;

152. Monsieur Cheikhna DEME, Comptable, Directeur du Contrôle permanent et de la Conformité/BHS, né le 20.09.1957 à Tambacounda ;

153. Monsieur Mouhamed Fadel DIOP, Comptable, ancien Directeur de l'Administration générale et des RH/SNR, né le 18.09.1954 à Dakar ;

154. Monsieur Ibrahima DIENG, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale né le 26.05.1971 à Mbalcam

155. Monsieur Jean MANSAL, Technicien supérieur de la Statistique, Chef Bureau Adm. et Finan. de la DPEE, né le 31.12.1959 à Kamikou ;

156. Madame Ndèye Ngoye NDIAYE, Professeur d'Anglais, Chef Bureau Gestion des Partenariats/DRH, née le 10.12.1966 à Dakar ;

157. Monsieur PierreNDIONE, Secrétaire d'administration, Ordonnateur délégué à la DGB, né le 24.06.1960 à Thiès

158. Madame Bigué GUEYE, Analyste Programmeur/DGID, née le 20.06.1959 à Saint-Louis

159. Monsieur Thierno SECK, Adjudant-chef des Douanes de CE, né le 05.01.1960 à Kaolack

160. Madame Juliette J. Claire SAGNA, Assistante Administrative/CNCAS, née le 16.09.1965 à Saint-Louis

161. Monsieur Aboubacry THIOUNE, Commis d'administration, né le 21.12.1957 à Dakar.

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

162. Monsieur Seyni NDAO, Ingénieur Agronome de CE, DG de l'OFOR, né le 09.04.1959 à Kaolack ;

163. Monsieur Ousmane CAMARA, Ingénieur en Hydraulique, SG de l'ONAS, né le 23.03.1962 à Thiès

164. Madame Bineta NDIAYE, Financier, DAF de l'OFOR, née le 26.10.1971 à Dakar ;

165. Madame Ndéye Khoudia Sarr SALL, Ingénieur Environnementaliste, née le 06.09.1969 à Saint-Louis ;

166. Monsieur Mamadou DIOUF, Professeur d'histoire et Géographie, Chef Div.RH/DAGE né le 20.12.1961 à Diakhao.

Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie

167. Monsieur Baba NDIAYE, Expert en management et développement durable, Président du Conseil de Surveillance de l'Agence de Construction des Bâtiments et Edifices publics, né le 15.03.1971 à Kaolack ;

168. Monsieur Mamadou MBAYE, Ingénieur en Gestion urbaine, Chef Div. Urbanisme Habitat de Thiès né le 25.07.1961 à Nouackchott ;

169. Monsieur Issouf THIONGANE, Technicien Supérieur en Architecture, né le 10.02.1963 à Sédo Sébé ;

170. Monsieur Oumar DIAGNE, Jardinier, né le 08.02.1960 à Dakar.

Ministère de la Fonction publique, de la Rationalisation des Effectifs et du Renouveau du Service public

171. Monsieur Ibrahima NDIAYE, Ingénieur en Informatique, Chef du Sce de l'Informatique et de l'Archivage/DGFP né le 10.02.1966 à Richard Toll ;

172. Monsieur Papa Amadou KAMARA, Instituteur, Chef de la Division des Fonctionnaires né le 22.03.1966 à Thiès.

Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural

173. Monsieur Pierre DIOUF, Ingénieur agronome, Directeur Régional du Développement Rural de Diourbel, né le 04.04.1963 à Ndarong ;

174. Monsieur Hamadou BALDE, Ingénieur agronome, Directeur Régional du Développement Rural de Saint-Louis, né le 14.02.1965 à Saré Djibmy ;

175. Monsieur Youssoupha GUEYE, Ingénieur agronome, Directeur des Bassins de Rétention et des Lacs artificiels, né le 18.01.1969 à Bargny ;

176. Monsieur Gorgui Djibril DIALLO, Ingénieur Agronome à la retraite né le 26.10.1955 à Dakar.

Ministère du Pétrole et des Energies

177. Monsieur Djiby NDIAYE, Directeur Général de l'Agence Nationale pour les Énergies Renouvelables, né le 05.01.1961 à Diabale ;

178. Monsieur Baba DIALLO, Directeur Général de l'Agence Sénégalaise d'Electrification rurale né le 10.07.1970 à Kaolack ;

179. Monsieur Ibrahima Amadou SARR, Juriste, Président de la Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité, né le 16.05.1967 à Fatick ;

180. Monsieur Papa Mademba BITEYE, Ingénieur en énergies renouvelables, Secrétaire permanent à l'Energie, né le 08.12.1969 à Kaolack.

Ministère de la Santé et de l'Action sociale

181. Monsieur Julbert KADIMPEUL, Adjudant-chef, Technicien Supérieur en Ophtalmologie, né le 30.01.1964 à Ziguinchor ;

182. Monsieur Ibrahima BALDE, Infirmier d'Etat ppal de CE né le 23.06.1959 à Kolda ;

183. Madame Amie Kollé SYLLA, Sage-femme d'Etat, née le 31.12.1963 à Madina Ndiathbé ;

184. Monsieur Louis BASSOUKOU, Infirmier d'Etat, né le 15.10.1963 à Mandina ;

185. Monsieur Oussouby SAGNA, Technicien Laboratoire, né en 1957 à Bady ;

186. Monsieur Papa Saboie MBAYE, Agent d'Hygiène de CE, né en 1957 à Thiadiaye ;

187. Monsieur Aliou DIATTA, Agent d'Hygiène, né en 1957 à Diattacounda ;

188. Monsieur Adama DIALLO, Sous-officier d'Hygiène, né le 05.02.1957 à Guédé Village ;

189. Monsieur Amadou Diouldé SOUARE, Sous-officier d'Hygiène, né le 02.02.1958 à Madina Arsas ;

190. Monsieur Arona DEMBELE, Assistant Infirmier, né le 10.10.1958 à Idacoto.

Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

191. Madame Nafissatou NDIAYE, Conseiller en Travail Social, Directrice Adjointe de la Direction de l'Equité et de l'Egalité du Genre, née le 02.02.1959 à Fatick ;

192. Madame Mame F. Zakiya SY, Professeur d'Anglais, Conseiller Technique, née le 31.12.1964 à Diourbel ;

193. Madame Ramatoulaye LO, Professeur d'Arabe, chargée du renforcement des capacités à la Direction de la Famille et de la protection des Groupes vulnérables, née le 29.07.1963 à Louga.

Ministère de l'Education nationale

194. Madame Mame Yacine CAMARA, Professeur de l'Enseignement Moyen général à la retraite, née le 30.12.1946 à Ziguinchor ;

195. Monsieur Maurice SARR, Professeur de Français à la retraite, ancien Principal du CEM de Sagne/Malem Hodar, né le 03.02.1957 à Keur Gane ;

196. Monsieur Babacar GUEYE, Professeur de SVT, Principal du CEM de Diender, né le 06.12.1958 à Dakar ;

197. Monsieur El Hadji NDIAYE, Professeur de SVT, né le 28.07.1957 à Sikhane ;

198. Monsieur Babacar BA, Professeur de Lettres modernes, Principal du CEM de Soune/Thiès, né en 1957 à Médina Mbayène ;

199. Monsieur Assane NDIAYE, Professeur de Lettres Modernes, né le 21.09.1966 à Matam ;

200. Monsieur Serigne K. Ababacar WADE, Professeur de Lettres modernes, né le 07.06.1968 à Rufisque ;

201. Madame Madeleine DIANDY, Principale du CEM de Siganar/Ziguinchor, née le 15.11.1958 à Ziguinchor ;

202. Monsieur Macodou DIEYE, Directeur du CNOSP de Dakar, né le 11.04.1965 à Dakar ;

203. Madame Diouldé TRAORE, Institutrice à la retraite, ancienne Directrice de l'école Sangué 2/Thiès, née le 20.10.1956 à Thiès ;

204. Madame Nancy A. M. Rita DIOUF, Educatrice préscolaire à la retraite, née le 05.05.1954 à Kaolack ;

205. Monsieur Cheikh SOW, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, né le 01.10.1961 à Thiès ;

206. Monsieur Lamane DIOUF, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, né le 31.05.1962 à Foua 2 ;

207. Monsieur Abdoulaye GUISSE, Instituteur à la retraite, né le 08.10.1955 à Coki ;

208. Monsieur Mohamed DIAWARA, Agent administratif, né le 01.04.1958 à Kérévane.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

209. Monsieur Oumar DIOP, Professeur Titulaire des Universités, Directeur de la Recherche, de la Coopération et de l'Innovation Pédagogique né en 1955 à Saré Yéroyel ;

210. Madame Codou Guèye MAR, Professeur Titulaire des Universités, Directrice de la Recherche et de l'Innovation/UCAD, née le 31.12.1956 à Linguère ;

211. Monsieur Issaka YOUM, Enseignant-chercheur, Professeur Titulaire des Universités, né le 31.12.1954 à Ngaparou ;

212. Madame Yaye Kène GASSAMA, Professeur Titulaire des Universités, née le 27.09.1957 à Thiès ;
213. Monsieur Oumar KA, Professeur Titulaire des Universités/UCAD, né le 28.06.1957 à Dakar ;
214. Monsieur Modou NDIAYE, Enseignant-chercheur, Professeur Titulaire des Universités, né le 20.10.1956 à Dakar ;
215. Monsieur Salam SAWADOGO, Professeur Titulaire des Universités, Directeur des Etudes de l'Ecole Polytechnique de Thiès, né le 12.07.1961 à Ouagadougou ;
216. Monsieur Diaraf SECK, Professeur Titulaire des Universités, né le 26.01.1965 à Rufisque ;
217. Monsieur Amadou Tidiane NDIAYE, Enseignant-Chercheur, Directeur de Cabinet né le 22.05.1964 à Dakar ;
218. Madame Aminata NDIAYE, Enseignante-chercheure, Directrice des Affaires Académiques et Juridiques/DGES, née le 12.02.1962 à Dakar ;
219. Monsieur Birahim dit Bouna NIANG, Doyen Faculté Sciences Economiques et Gestion/UCAD, né le 25.01.1956 à Dakar ;
220. Madame Ndéye Arame BOYE, Enseignante-Chercheure, née le 26.09.1964 à Dakar ;
221. Monsieur Papa Mody NDIAYE, Maître de Conférences Titulaire, né le 01.12.1951 à Saint-Louis ;
222. Madame Mariétou DIONGUE, Conservateur des Bibliothèques, Administratrice Générale Fondation UCAD, née le 31.05.1953 à Louga ;
223. Monsieur Ouseynou SECK, Professeur d'Anglais, Directeur de l'ISBEA, né le 28.06.1955 à Dagana ;
224. Madame Adou THIAW, Professeur Technique Adjoint/EPT, née le 21.02.1960 à Dakar ;
225. Monsieur Malick NDOYE, Enseignant, Professeur assimilé, né le 12.03.1956 à Kaolack ;
226. Monsieur Papa Makhtar NDIAYE, Administrateur Civil, SG de l'UADB, né le 24.01.1962 à Saint-Louis ;
227. Monsieur Mamadou SARR, Professeur d'histoire et de Géographie, Directeur scolarité UADB, né le 12.07.1964 à Simal ;
228. Monsieur Ahmadou Aly MBAYE, Professeur Economiste, Directeur du programme WASCAL,, né le 11.03.1967 à Dakar ;
229. Monsieur Elhadji NDIAYE, Responsable Sce d'Appui aux Apprenants ISEP de Thiès né le 01.01.1961 à Bannbey.

Ministère du Commerce, de la Consommation, du Secteur informel et des PME

230. Monsieur Ibrahima SARR, Commissaire aux Enquêtes Economiques, Chef Division Métrologie né le 05.04.1965 à Dakar ;

231. Monsieur Cheikh Alioune GUEYE, Contrôleur du Contrôle Economique, Chef du Sce départemental du Commerce de Gossas, né le 28.01.1965 à Dakar ;

232. Monsieur Magaye MANGANE, Contrôleur du Contrôle Economique, né le 07.07.1964 à Ngagne.

Ministère de l'Elevage et des Productions animales

233. Monsieur Mouhamadou M. DIAW, Dr Vétérinaire, Coordonnateur National Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine, né le 30.08.1954 à Saint-Louis ;

234. Monsieur Paly CISSE, Dr Vétérinaire, Chef Sce Régional de l'Elevage et des Productions Animales de Dakar, né le 23.08.1959 à Médina Mary ;

235. Monsieur Adiouma FAYE, Agent Technique d'Elevage, né le 27.02.1957 à Ndindy ;

236. Monsieur Ibrahima FALL, Agent Technique d'Elevage, Chef du Poste vétérinaire de Boulel, né le 23.05.1969 à Gaé.

Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat

237. Monsieur Mouhamed El B. P. DIOP, Professeur de l'Enseignement Secondaire, Coordonnateur projet SN100, né le 21.04.1959 à Saint-Louis ;

238. Monsieur Mamadou GUENE, Inspecteur de Spécialité, né le 06.05.1974 à Maka Tourb ;

239. Monsieur Amsatou Samba NDIAYE, Inspecteur de Spécialité, né le 29.12.1973 à Fatick ;

240. Monsieur Serigne Abdou Aziz SECK, Professeur de l'Enseignement Secondaire né le 12.03.1966 à Dakar.

Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime

241. Monsieur Mamadou Abibou DIAGNE, Docteur Vétérinaire, Inspecteur des Affaires Administratives et Financières, né le 11.01.1966 à Dakar ;

242. Monsieur Momat Guèye Maurice SARR, Chef Division Facturation et Suivi/PAD, né le 08.01.1961 à Rufisque ;

243. Madame Farma DIOP, Secrétaire de Direction/PAD, née le 27.10.1960 à Dagana ;

244. Monsieur Ibra THIAW, Second Patron Pilotine/PAD, né le 24.05.1957 à Khombole.

Ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

245. Monsieur Soulèye SARR, Brigadier-chef des Agents de Police né le 03.07.1962 à Diofior ;

246. Monsieur Cheikhna DIAWARA, Commis d'Administration,né le 11.02.1962 à Dakar.

**Ministère de l'Industrie
et de la Petite et Moyenne Industrie**

247. Monsieur Ibra Guèye DIOUM, Docteur Ingénieur en chimie analytique, Conseiller Technique du Ministre, né le 01.07.1950 à Bambeyp ;

248. Monsieur Amadou NDIAYE, Professeur d'Enseignement Moyen général, DAGE, né le 24.01.1959 à Linguère.

Ministère des Sports

249. Monsieur Augustin Emmanuel SENGHOR, Avocat, Président de la Fédération sénégalaise de Football, né le 21.11.1965 à Dakar ;

250. Monsieur Malamine TAMBA, Juriste, Président du comité « ALLEZ :CASA », né le 12.02.1967 à Coubanao ;

251. Monsieur Abdoulaye SENE, Professeur d'Arts martiaux, Directeur Technique national du Viet Vo Dao, né le 20.08.1962 à Mbour ;

252. Monsieur Abdoulaye Makhtar NDAO, Maître d'Education populaire, Chef Division Finances et Comptabilité/DAGE, né le 02.05.1958 à Dakar ;

253. Monsieur Papa Alioune DIAGNE, Instructeur d'EPS à la retraite, né le 04.06.1952 à Thiès.

Ministère de la Culture

254. Monsieur Alioune COULIBALY, Ecrivain, Pdt du Cercle des écrivains et poètes de St-Louis, né le 17.10.1945 à Saint-Louis ;

255. Madame Tiguida TRAORE, Animatrice culturelle ppale de CE, Surveillante Générale de l'ENA, née le 04.07.1968 à Dakar ;

256. Madame Ndèye Ayta Samb GNING, Secrétaire, née le 15.03.1959 à Thiès ;

257. Madame Khoudia SARR, Secrétaire, née le 18.01.1971 à Dakar ;

258. Madame Ella DIATTA, Agent de service, née le 01.02.1978 à Dakar.

Ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des Téléservices de l'Etat

259 Monsieur Ibrahima FALL, Administrateur Civil, Directeur des Financements et des Partenariats public-Privé, né le 15.04.1975 à Dakar.

**Ministère de la Communication,
des Télécommunications,
des Postes et de l'Economie numérique**

260. Monsieur Seth SALL, Ingénieur en informatique, Directeur de la Promotion de l'Economie Numérique et du Partenariat, né le 21.10.1974 à Darou ;

261. Monsieur Modou CARRE, Ingénieur en informatique, Chef Div. Promotion du numérique, né le 02.07.1963 à Louga ;

262. Monsieur Amadou KANOUTE, Journaliste, Chef Div. Audiovisuelle/Direction de la Communication, né le 04.01.1972 à Golmy. . .

**Ministère des Transports Aériens
et du Développement
des Infrastructures Aéroportuaires**

263. Monsieur Magueye M. NDAO, Ingénieur de l'Aviation civile, DG de l'ANACIM, né le 13.08.1968 à Kaolack ;

264. Monsieur Papa Maël DIOP, Administrateur de société, Directeur général ADS, né le 05.09.1963 à Saint-Louis.

Ministère du Tourisme

265. Madame Thiané BA, Directrice de l'Agence de Voyages Azur-Voyages, née le 17.06.1959 à Dakar ;

266. Madame Sanou SAGNE, Ingénieur en génie sanitaire, Chef Div. Hébergement et Restauration, née le 06.09.1960 à Kaolack.

**Ministère des Mines
et de la Géologie**

267. Monsieur Ousmane CISSE, Ingénieur Géologue, Directeur des Mines et de la Géologie, né le 07.10.1967 à Kébémer.

**Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable**

268. Monsieur Malick NDIAYE, Ingénieur des Eaux et Forêts, né le 08.03.1958 à Sinthiou Diène ;

269. Monsieur Mor Talla NIASS, Ingénieur des travaux des Eaux et Forêts, né le 01.02.1958 à Santhie Mandakh ;

270. Monsieur Bourama MANDIANG, Ingénieur des Travaux des Parcs Nationaux, Directeur adjoint du Centre de Formation de Dalaba, né le 30.12.1964 à Kandienou ;

271. Madame Absa SECK, Secrétaire, née le 08.02.1959 à Saint-Louis ;

272. Monsieur Soucka DIOUF, Ancien Chef Bureau courrier/DAGE, né le 29.12.1957 à Diouroup.

**Ministère de la Jeunesse,
de la Construction citoyenne
et de la Promotion du Volontariat**

273. Monsieur Sidi Mactar MBOUP, Maître d'Education Populaire, Chef Sce départemental de la Jeunesse de Gossas, né le 24.09.1957 à Meckhé ;

274. Monsieur Ibo NGANDOUL, Maître d'Education Populaire, Directeur du CDEPS Bounkiling, né le 31.12.1958 à Djivente ;

275. Monsieur Madou CISSE, Maître d'Education Populaire, Directeur du CDEPS Tambacounda, né le 15.10.1961 à Koussanar ;

**Ministère de l'Emploi,
de l'Insertion professionnelle
et de l'Intensification de la Main-d'œuvre**

276. Monsieur Demba FAYE, Economiste Logisticien, Conseiller technique, né le 31.12.1957 à Mbacké ;

277. Madame Ramatoulaye Fall DABO, Juriste, Chef du Sce de la main d'oeuvre, née le 04.09.1960 à Thiès ;

278. Madame Ndèye Sokhna THIAM, Secrétaire de Direction, née le 27.10.1965 à Kaolack ;

279. Monsieur Mamadou Lamine DIOP, Commis d'administration, né le 05.04.1968 à Podor.

**Ministère de la Bonne Gouvernance
et de la Protection de l'Enfance**

280. Monsieur Cheikh NDOUR, Inspecteur de l'Education Nationale, SG de l'ANPECTP, né le 04.10.1972 à Fatick ;

281. Madame Sophie GUEYE, Professeur d'Economie Familiale et Sociale, Directrice de la Santé-Nutrition et de l'Approche Cominunautaire/ANPECTP, née le 25.11.1960 à Mbour.

**Grande Chancellerie
de l'Ordre national du Lion**

282. Monsieur Aynina CISSE, Pharmacien-Colonel (er), né le 27.11.1951 à Dakar ;

283. Monsieur Birame FALL, Médecin-colonel (er) né le 04.06.1951 à Colobane ;

284. Monsieur Ibrahima THIAM, Président DECENA du Sénégal au Burkina Faso, né le 24.03.1946 à Dakar ;

285. Monsieur Babaly SALL, Vice-président de la CEDA de Saint-Louis, né le 14.07.1958 à Matam ;

286. Monsieur-Boubacar HANE, PCA Complexe Touristique Terrou-bi à Dakar, né le 25.02.1945 à Dakar ;

287. Monsieur Abdallah SAAD, Directeur Général PAPEX, né le 10.06.1955 à Maarake Liban ;

288. Monsieur Assane NGOM, Directeur Agence de voyage AFRIK-TOUR SENEGAL, né le 28.10.1952 à Fatick ;

289. Monsieur Mamadou Bassirou LY, Ingénieur ASECNA à la retraite, né le 20.11.1942 à Podor ;

290. Monsieur Papa Gallo BA, Conseiller Financier, né le 09.06.1953 à Dakar ;

291. Monsieur Mamadou SADIO, Chef du Protocole/Médiation de la République, né le 05.02.1967 à Saint-Louis ;

292. Monsieur Papa FALL, Adjudant-major (er) né en 1953 à Khombole ;

293. Monsieur Abdoulaye Mamadou DIENE, Adjudant-chef de Gendarmerie (er), né le 25.02.1945 à Dakar ;

294. Monsieur Mamadou Sakhir THIAM, Adjudant-chef (er), né le 09.07.1961 à PouT ;

295. Monsieur Boubacar SOW, Secrétaire d'administration, né le 17.10.1951 à Dakar ;

296. Madame Aminata FAYE, Assistante sociale à la retraite née le 11.08.1946 à Dya ;

297. Monsieur Alioune SALL, Premier Maître, Maître d'hôtel/GCONL, né le 07.05.1968 à Foundiougne ;

298. Monsieur Ibrahima DIATTA, Sergent-chef, Secrétaire/GCONL, né le 07.08.1973 à Kartiack ;

299. Monsieur Mamoudou BALDE Technicien de surface à la Médiation de la République, né le 21.04.1969 à Saré Yéro Banna ;

Art. 4. - Le Premier Ministre, les Ministres et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel*.

Fait à Dakar, le 26 mars 2018.

Macky SALL

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre
Mahammed Boun Abdallah DIONNE

PARTIE NON OFFICIELLE

Conservation de la Propriété et des Droits fonciers
Bureau de Rufisque

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, ès mains du conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal régional Hors Classe de Dakar.

Suivant réquisition n° 450, déposée le 02 juillet 2018, le Chef du Bureau des Domaines de Rufisque, demeurant et domicilié à Rufisque, au Centre des Services fiscaux au lieudit route des H.L.M,

Agissant au nom et pour le compte de l'Etat Sénégalais, a demandé l'immatriculation au Livre foncier de Rufisque d'un immeuble consistant en un terrain du domaine national, situé à Rufisque, d'une contenance totale de 266 m² et borné de tous les côtés par des terrains non immatriculés.

Il a déclaré que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal, comme dépendant du domaine national par l'effet des dispositions de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 portant loi sur le domaine national, ainsi que le titre II du décret n° 64-573 du 30 juillet 1964 et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charge réelle, actuels ou éventuels autres que ceux résultant du décret n° 2018-514 du 28 février 2018.

*Le Conservateur de la Propriété foncière,
Ousmane DIOUF*

Conservation de la Propriété et des Droits fonciers
Bureau de Mbour

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, ès mains du conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu en l'auditoire du Tribunal Régional de Thiès.

Suivant réquisition n° 100, déposée le 02 mai 2016, le Chef du Bureau des domaines, Conservateur de la Propriété et des Droits Fonciers de Mbour, agissant au nom et pour le compte de l'Etat Sénégal, en exécution des prescriptions du décret n° 2015-1642 du 19 octobre 2015, a demandé l'immatriculation au livre foncier de Mbour d'un immeuble consistant en un terrain situé à Sandiara village de Kibrick, dans le Département de Mbour, d'une superficie de 36 ha 51 a 03 ca, en vue de son attribution par voie de bail au profit de la Société Africaine de Bois pour une exploitation horticole.

Il a déclaré que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal, comme dépendant du domaine national par l'effet des dispositions de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 et pour avoir fait l'objet de la procédure prévue au titre II du décret n° 64-573 du 30 juillet 1964, ainsi qu'il résulte du décret n° 2015-1642 du 19 octobre 2015 et n'est à sa connaissance, grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

*Le Conservateur de la Propriété foncière,
Baye Moussa NDOYE*

Conservation de la Propriété et des Droits fonciers
Bureau de Pikine

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, ès mains du conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal régional de Dakar

Suivant réquisition n° 163 déposée le 03 mai 2018, le Conservateur de la propriété et des droits fonciers de Pikine - Guédiawaye, domicilié au centre des services fiscaux de Pikine Guédiawaye, a demandé l'immatriculation au livre foncier de Dagoudane Pikine, d'un immeuble du domaine nationale consistant en un terrain urbain d'une contenance de 3100 m², situé à la Zone Industrielle de Thiaroye.

*Le Conservateur de la Propriété foncière,
Mariama MANE*

ANNONCES

(L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers)

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : « FRERES UNIS DE KINIABOUR 2 »

Objet :

- unir les membres animés d'un même idéal et créer entre eux des liens d'entente et de solidarité ;
- participer à la protection de l'environnement ;
- contribuer au développement de Kiniabour.

Siège social : Kiniabour quartier Sanghé - Département de Mbour

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

MM. Abdoulaye NDIONE, *Président* ;

Mamadou NDIONE, *Secrétaire général* ;

Mamadou Aliou SECK, *Trésorier général*.

Récépissé de déclaration d'association n° 18-044 GRT/AA en date du 10 avril 2018.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : « DAHIRA SOPEY MAME DIARRA »

Siège social : Quartier Jaxaa Unité 17 - Rufisque

Objet :

- unir les membres animés d'un même idéal et créer entre eux des liens d'entente et de solidarité ;
- contribuer à l'émancipation sociale et à la formation civique de la population.

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

Mmes. Fatou DIENE, *Présidente* ;

Mariama Diop, *Secrétaire générale* ;

Ngoma NIANG, *Trésorière générale*.

Récépissé de déclaration d'association n° 00245 GRD/AA/BAG en date du 22 août 2016.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : ASSOCIATION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE TOUBA SANTHIOU SINE

Objet :

- unir les membres animés d'un même idéal et créer entre eux des liens d'entente et de solidarité ;
- contribuer à l'émancipation économique et sociale.

Siège social : Chez Serigne Sidy Mbacké Alkhourane Tableau Khadim, Diamaguène, km 16 route de Rufisque, Pikine à Dakar

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

MM. Thierno DIOP, *Président* ;

Pape Mamadou DIOP, *Secrétaire général* ;

Moussa TALLA, *Trésorier général*.

Récépissé de déclaration d'association n° 18797/MINT/DLP/DLA-PA/BA en date du 29 mai 2018.

Société civile professionnelle de notaires

M^a Papa Ismael Kâ & Alioune Kâ
94, Rue Félix Faure -Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier 18.588/DG en cours de transfert au livre foncier de Grand Dakar appartenant à Monsieur Mamadou DIALLO. 2-2

Etude de M^e Daniel Sédar Senghor & Jean Paul Sarr
notaires associés
13-15, rue Colbert Dakar (Sénégal)

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Certificat d'inscription d'hypothèque inscrite le 20 décembre 1995 au profit de la CBAO venant aux droits de la BST, et portant sur le titre foncier n° 21.896/DG devenu 9.777/NGA propriété des époux Assitan TRAORE /Hippolyte BONNAIRE. 2-2

Etude de Maître Edouard Samuel SAGNA
Notaire

64, Rue Amilcar Cabral - Léona - Kaolack

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier 2.563/KK appartenant à Monsieur Emade DAGHER et du Certificat d'inscription de l'hypothèque inscrite sur ledit titre foncier au profit de la « BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE AU SENEGAL » en abrégé « BICIS ». 2-2

Etude de M^e Ibrahima Diop, *notaire*
206, Rue du Général De Gaulle x Rue de France Nord
BP : 615 - Saint-Louis

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier 533 de la Commune de Saint-Louis, appartenant à Marc André Berthe Marie Joseph VERTOMMEN dit Aboubacar DIOP.

2-2

CABINET KHALÉD A. HOUDA
Avocat à la Cour
66, Boulevard de la République, immeuble Seydou Nourou Tall,
1^{er} étage - B.P. 11.417 - Dakar, Sénégal

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 129/DP appartenant à Aly SALEH, Jihad SALEH, Sadri SALEH et Hadi SALEH.

1-2

Office notarial
M^e Aïssatou Kamissokho Guèye Diagne, *notaire*
50, Av. Nelson Mandela Dakar BP : 3.405

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 8.721/DG devenu le 6.240/DK ainsi que le Certificat d'inscription y afférent, appartenant à ce jour exclusivement à Monsieur Dieydi BA.

1-2

Etude Bineta Thiam Diop, *notaire à Dakar* 6
Pikine Khourounar - Cité Sotiba n° 204 bis

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 12.486 de Gorée, reporté au livre foncier de (GR) sous le n° 4.207, appartenant à Monsieur Cheikhou Oumar NDIAYE.

1-2

Société civile professionnelle de *notaires*
M^a Papa Ismael Kâ & Alioune Kâ
94, Rue Félix Faure -Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Certificat d'inscription de la garantie de « CREDIT DU SENEGAL » portant sur le titre foncier n° 5.648/DK de la Commune de Dakar Plateau, appartenant à Madame Mame Madjiguene DIOUF.

1-2

Etude de M^e Alassane Cissé
avocat à la Cour
103, Avenue André Peytavin imm. Air France /B-51
5^{ème} étage - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 5499/DG reporté au livre foncier de Ngor Almadies sous le n° 5437/NGA appartenant à Ndéné DIENG, Tanor DIENG, Mamadou DIOP et Arame NDOYE.

1-2

Etude de M^e Papa Aly Diagne
avocat à la Cour
44, cité ICS, Ouest Foire à Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 651/DG devenu 2981/DK, appartenant aux héritiers de feu Mohamad Hussein CHARAFF dit SAID CHARAFF à savoir : sa veuve Rouheih reda Osseirane et ses enfants Fouad, Amine, Mouine, Mounifah-Hiam, May, Mariam-Nazihia Zaila et Maha.

1-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 5.588/NGA de Ngor-Almadies, appartenant à Monsieur Rawane MBAYE.

1-2

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE
COMMISSION BANCAIRE - BENIN
LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS
A CARACTERE BANCAIRE
MISE A JOUR AU 09 MAI 2018

DENOMINATIONS		NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTES DES BANQUES (15)		
1	BANK OF AFRICA BENIN (BOA - BENIN)	B 0061 F
2	BANQUE AFRICAINE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE (BAIC)	B 0185 Q
3	BANQUE ATLANTIQUE BENIN (BANQUE ATLANTIQUE)	B 0115 P
4	BANQUE INTERNATIONANE DU BENIN (B.I.BE.)	B 0063 H
5	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE - BENIN (BISIC BENIN)	B 0107 F
6	BGFI BANK BENIN	B 0157 K
7	CCEI BANK BENIN	B 0184 P
8	DIAMOND BANK	B 0099 X
9	ECOBANK - BININ (ECOBANK)	B 0062 G
10	ORABANK BENIN	B 0058 C
11	SOCIETE GENERALE - BENIN	B 0104 C
12	UNITED BANK FOR AFRICA BENIN (UBA - BENIN)	B 0067 M
SUCCURSALES		
13	CBAO GROUPE ATTIJARWAFIA BANK, SUCCURSALE DU BENIN	B 0177 G
14	CORIS BANK INTERNATIONAL, SUCCURSALE DU BENIN	B 0196 C
15	SOCIETE NIGERIENNE DE BANK (SONIBANK), SUCCURSALE DU BENIN	B 0199 F
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (0)		
Néant		
SUCCURSALES		
Néant		
MODIFICATION INTERVENUES SUR LA PRECEDENTE LISTE		
*Fusion par absorption de la BANQUE de L'HABITAT DU BENIN (BHB) par BANK OF AFRICA-BENIN (BAO-BENIN)		
RADIATION		
Retrait d'agrément de la BANQUE DE L'HABITAT DU BENIN (BHB) après une fusion par absorption par BAO-BENIN		

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE
COMMISSION BANCAIRE - BURKINA FASO
LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS
A CARACTERE BANCAIRE
MISE A JOUR AU 09 MAI 2018

DENOMINATIONS		NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTES DES BANQUES (14)		
1	BANK OF AFRICA BURKINA FASO (BOA - BURKINA)	C 0084 A
2	BANQUE ATLANTIQUE BURKINA FASO (BANQUE ATLANTIQUE)	C 0134 E
3	BANQUE COMMERCIALE DU BURKINA (BCB)	C 0056 V
4	BANQUE DE L'HABITAT DU BURKINA FASO (BHBF)	C 0139 K
5	BANQUE DE L'UNION BURKINA FASO (BDU-BF)	C 0179 D
6	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE DU BURKINA (BICIA-B)	C 0023 J
7	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE - BURKINA FASO (BSIC - BURKINA FASO)	C 0108 B
8	CORIS BANK INTERNATIONAL (CBI)	C 0148 V
9	ECOBANK - BURKINA (ECOBANK)	C 0083 Z
10	SOCIETE GENERALE - BURKINA FASO	C 0074 P
11	UNITED BANK FOR AFRICA BURKINA (UBA - BURKINA)	C 0022 H
12	WENDKUNI BANK INTERNATIONAL (WBI)	C 0202 D
SUCCURSALES		
13	CBAO GROUPE ATTIJARWAFA BANK, SUCCURSALE DU BURKINA	C 0161 J
14	ORABANK COTE D'IVOIRE, SUCCURSALE DU BURKINA	C 0171 V
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (4)		
1	FIDELIS FINANCE - BURKINA FASO (FIDELIS - FINANCE BF)	C 0085 B
2	SOCIETE BURKINABE DE CREDIT AUTOMOBILE (SOBCA)	C 0021G
3	SOCIETE FINANCIERE DE GARANTIE INTERBANCAIRE DU BURKINA (SOFIGIB)	C 0146 S
SUCCURSALE		
4	SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE (SAFCA-ALIOS FINANCE), SUCCURSALE DU BURKINA	C 0149 W
MODIFICATION INTERVENUE SUR LA PRECEDENTE LISTE		
	*Agrement de WENDKUNI BAK INTERNATIONAL (WBI), en qualitén de banque	C 0202 D
RADIATION		
	Néant	

**UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE
COMMISSION BANCAIRE - CÔTE D'IVOIRE
LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS
A CARACTERE BANCAIRE
MISE A JOUR AU 09 MAI 2018**

DENOMINATIONS		NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTES DES BANQUES (28)		
1	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE (BICICI)	A 0006 B
2	AFRILAND FIRST BANK CÔTE D'IVOIRE (FIRST BANK CI)	A 0106 K
3	BANQUE D'ABIDJAN	A 0201 N
4	BANK OF AFRICA CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE)	A 0032 E
5	BANQUE ATLANTIQUE CÔTE D'IVOIRE (BACI)	A 0034 G
6	BANQUE DE L'HABITAT DE CÔTE D'IVOIRE (BHCI)	A 0068 T
7	BANQUE DE L'UNION CÔTE D'IVOIRE (BDU-CI)	A 0180 Q
8	BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (BNI)	A 0092 V
9	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE - CÔTE D'IVOIRE (BISIC -COTE D'IVOIRE)	A 0154 M
10	BGFIBANK CÔTE D'IVOIRE (BGFIBANK-CI)	A 0162 W
11	BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE (BBG-CI)	A 0131 M
12	CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE (CNCE)	A 0155 N
13	CITIBANK CÔTE D'IVOIRE (CIBANK CI)	A 0118 Y
14	COFIPA INVESTMENT BANK CÔTE D'IVOIRE (CIBCI)	A 0071 X
15	CORIS BANK INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE (CBI-CI)	A 0166 A
16	ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOBANK)	A 0059 J
17	GUARANTY TRUST BANK CÔTE D'IVOIRE (GTBANK-CI)	A 0163 X
18	NSIA BANQUE CÔTE D'IVOIRE (NSIA BANQUE CI)	A 0042 Q
19	ORABANK CÔTE D'IVOIRE	A 0121 B
20	SOCIETE GENERALE DE BANQUE EN CÔTE D'IVOIRE (SGBCI)	A 0008 D
21	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE BANQUE (SIB)	A 0007 C
22	STANBIC BANK	A 0198 K
23	STANDARD CHARTERED BANK COTE D'IVOIRE	A 0097 A
24	UNITED BANK FOR AFRICA (UBA)	A 0150 H
25	VERSUS BANK	A 0112 R
SUCCURSALES		
26	BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE (BMS), SUCCURSALE DE CÔTE D'IVOIRE	A 0188 Z
27	BANQUE REGIONALE DE MARCHES (BRM), SUCCURSALE DE CÔTE D'IVOIRE	A 0194 F
28	DIAMOND BANK, SUCCURSALE DE CÔTE D'IVOIRE	A 0158 R
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (2)		
1	SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE (SAFCA-ALIOS FIANCE)	A 0001 W
SUCCURSALE		
2	FIDELIS FINANCE BURKINA FASO (FIDELIS FINANCE -BF), SUCCURSALE DE CÔTE D'IVOIRE	A 0186 X
MODIFICATION INTERVENUES SUR LA PRECEDENTE LISTE		
Agrément de BANQUE D'ABIDJAN en qualité de banque		
RADIATION		
Néant		

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE
COMMISSION BANCAIRE - GUINEE BISSAU
LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS
A CARACTERE BANCAIRE
MISE A JOUR AU 09 MAI 2018

DENOMINATIONS		NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTES DES BANQUES (5)		
1	BANCO DA AFRICA OCCIDENTAL (BAO)	S 0096 T
2	BANCO DA UNION (BDU)	S 0128 D
3	ECOBANK - GUINEE BISSAU (ECOBANK)	S 0143 V
SUCCURSALES		
4	ORABANK CÔTE D'IVOIRE SUCCURSALE DE GUINEE BISSAU	S 0172 B
5	BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE (BACI), SUCCURSALE DE GUINEEBISSAU	S 0195 B
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (0)		
Néant		
SUCCURSALE		
Néant		
MODIFICATION INTERVENUES SUR LA PRECEDENTE LISTE		
Néant		
RADIATION		
Néant		

**UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE
COMMISSION BANCAIRE - MALI
LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS
A CARACTERE BANCAIRE
MISE A JOUR AU 09 MAI 2018**

DENOMINATIONS		NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTES DES BANQUES (14)		
1	BANQUE OF AFRICA - MALI (BOA - MALI)	D 0045 C
2	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE INDUSTRIE AU MALI (BICI - M)	D 0089 A
3	BANQUE ATLANTIQUE DU MALI (BANQUE ANTLANTIQUE)	D 0135 A
4	BANQUE COMMERCILE DU SAHEL (BCS)	D 0044 B
5	BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI (BDM)	D 0016 W
6	BANQUE INTERNATIONANLE POUR LE MALI(BIM)	D 0041 Y
7	BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (BNDA)	D 0043 A
8	BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE (BMS)	D 0102 P
9	BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU MALI (BSIC-MALI)	D 0147 N
10	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE - MALI (BSIC-MALI)	D 0109 X
11	CORIS BANK INTERNATIONAL - MALI	D 0181 A
12	ECOBANK - MALI (ECOBANK)	D 0090 B
13	UNITED BANK FOR AFRICA - MALI (UBA-MALI)	D 0206 C
SUCCURSALE		
14	ORABANK COTE D'IVOIRE, SUCCURSALE DU MALI	D 0173 R
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (3)		
	FONDS DE GARANTIE HYPOTHECAIRE DU MALI (FGHM)	D 0098 K
2	FONDS DE GARANTIE POUR LE SECTEUR PRIVE (FGSP)	D 0183 C
SUCCURSALE		
3	SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE ALIOS FINANCE (SAFCA-ALIOS FINANCE) SUCCURSALE DU MALI	D 0152 T
MODIFICATION INTERVENUES SUR LA PRECEDENTE LISTE		
Agrément de UNITED BANK FOR AFRICA - MALI (UBA-MALI), en qualité de banque		5
RADIATION		
Néant		

**UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE
COMMISSION BANCAIRE - NIGER**
**LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS
A CARACTERE BANCAIRE
MISE A JOUR AU 09 MAI 2018**

DENOMINATIONS		NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTES DES BANQUES (12)		
1	BANK OF AFRICA NIGER (BAO NIGER)	H 0038 Y
2	BANQUE AGRICOLE DU NIGER (BAGRI)	H 0164 K
3	BANQUE ATLANTIQUE NIGER (BANQUE ATLANTIQUE)	H 0136 E
4	BANQUE COMMERCILE DU NIGER (BCN)	H 0057 T
5	BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU NIGER (BIA - NIGER)	H 0040 A
6	BANQUE ISLAMIQUE DU NIGER (BIN)	H 0081 V
7	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE NIGER (BSIC-NIGER)	H 0110 B
8	ECOBANK NIGER (ECOBANK)	H 0095 K
9	SOCIETE NIGERIENNE DE BANQUE (SONIBANK)	H 0064 B
SUCCURSALES		
10	BANQUE REGIONALE DE MARCHES (BRM), SUCCURSALE DU NIGER	H 0193 R
11	CBAO, GROUPE ATTIJARIWAFA BANK, SUCCURSALE DU NIGER	H 0168 P
12	ORABANK CÔTE D'IVOIRE, SUCCURSALE DU NIGER	H 0174 W
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (3)		
1	SOCIETE SAHELienne DE FINANCEMENT (SAHFI)	H 0129 X
2	AL-IZZA-TRANSFERT D'ARGENT INTERNATIONAL	H 0205 E
3	BUREAU NATIONAL D'INTERMEDIATION FINANCIERE (BNIF AFUWA)	H 0204 D
SUCCURSALE		
Néant		
MODIFICATION INTERVENUE SUR LA PRECEDENTE LISTE		
Agrément de AL -IZZA-TRANSFERT D'AGENT INTERNATIONAL, en qualité d'établissement financier à caractère bancaire		H 0205 E
Agrément de BUREAU NATIONAL D'INTERMEDIATION FINANCIERE (BNIF AFUWA), en qualité d'établissement financier à caractère bancaire		H 0204 D
RADIATION		
Néant		

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE
COMMISSION BANCAIRE - SENEGAL
- LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS
A CARACTERE BANCAIRE
MISE A JOUR AU 09 MAI 2018

DENOMINATIONS		NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTES DES BANQUES (25)		
1	BANK OF AFRICA - SENEGAL (BAO SENEGAL)	K 0100 Y
2	BANQUE ATLANTIQUE SENEGAL (BANQUE ATLNTIQUE)	K 0137 N
3	BANQUE INTERNATIONANLE POUR LE COMMERCE L'INDUSTRIE DU SENEGAL BICIS	K 0010 A
4	BANQUE ISLAMIQUE DU SENEGAL (BIS)	K 0079 A
5	BANQUE DE DAKAR	K 0191 X
6	BANQUE DE L'HABITAT SENEGAL (BHS)	K 0039 G
7	BANQUE DES INSTITUTIONS MUTUALISTES D'AFRQUE DE L'OUEST (BIMAO)	K 0117 R
8	BANQUE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)	K 0169 Y
9	BANQUE REGIONALE DE MARCHES (BRM)	K 0144 W
10	BANQUE SAHELO-SAHAIRENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE - SENEGAL (BSIC - SENEGAL)	K 0111 K
11	BGFIBANK SENEGAL	K 0189 V
12	CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE DU SENEGAL (CNCAS)	K 0048 R
13	CBAO GROUPE ATTJARIWAFA BANK	K 0012 C
14	CITIBANK SENEGAL	K 0141 S
15	CREDIT DU SENEGAL (CDS)	K 0060 E
16	CREDIT INTERNATIONAL (CI)	K 0156 J
17	ECOBANK - SENEGAL (ECOBANK)	K 0094 R
18	FBNBANK SENEGAL	K 0140 R
19	LA BANQUE OUTARDE (LBO)	K 0200 G
20	SOCIETE GENERALE DE BANQUES AU SENEGAL (SGBS)	K 0011 B
21	UNITED BANK FOR AFRICA SENEGAL(UBA - SENEGAL)	K 0153 F
SUCCURSALES		
22	BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU MALI (BCI-MALI), SUCCURSALE DU SENEGAL	K 0178 H
23	CORIS BANK INTERNATIONAL (CBI), SUCCURSALE DU SENEGAL	K 0197 D
24	DIAMOND BANK - SUCCURSALE DU SENEGAL	K 0159 M
25	ORABANK CÔTE D'IVOIRE, SUCCURSAL DU SENEGAL	K 0175 E
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (4)		
1	COMPAGNIE OUEST AFRICAINE DE CREDIT -BAIL(LOCAFRIQUE)	K 0029 W
2	WAFACASH WEST AFRICA	K 0192 Y
3	LA FINANCIERE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (LA FINAO)	K 0203 K
SUCCURSALE		
4	SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE (SAFCA-ALIOS FINANCE), SUCCURSALE DU SENEGAL	K 0145 X
MODIFICATION INTERVENUES SUR LA PRECEDENTE LISTE		
	Agrément de LA BANQUE OUTARDE (LBO), en qualité de banque	K 0200 K
	Agrément de LA FINANCIERE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST(LA FINAO), en qualité d'établissement financier	K 0203 K
RADIATION		
	Néant	

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE
COMMISSION BANCAIRE - TOGO
LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS
A CARACTERE BANCAIRE
MISE A JOUR AU 09 MAI 2018

DENOMINATIONS		NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTES DES BANQUES (13)		
1	BANK OF AFRICA TOGO (BOA - TOGO)	T 0167 Q
2	BANQUE ATLANTIQUE TOGO (BANQUE ATLANTIQUE)	T 0138 J
3	BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO (BIA-TOGO)	T 0005P
4	BANQUE POPULAIRE POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BPEC)	T 0151 Y
5	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE TOGO (BSIC-TOGO)	T 0133 D
6	BANQUE TOGOLAISE POUR LE COMMERCE INDUSTRIE (BTCI)	T 0024 K
7	CORIS BANK INTERNATIONAL - TOGO(CBI -TOGO)	T 0182 G
8	ECOBANK TOGO (ECOBANK)	T 0055 T
9	ORABANK TOGO	T 0116 K
10	SOCIETE AFRICAINE DE BANQUE (SIAB)	T 0027 N
11	UNION TOGOLAISE DE BANQUE (UTB)	T 0009 T
SUCCURSALES		
12	DIAMOND BANK - SUCCURSALE DU TOGO	T 0160 H
13	SOCIETE GENERALE BENIN, SUCCURSALE DU TOGO	T 0187 M
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (2)		
1	CAISSE REGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHECAIRE DE L'UEMOA CRRH-UEMOA)	T 0165 N
2	AFRICAN QUARANTEE FUND POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISE (AGF WEST AFRICA)	T 0076 R
SUCCURSALE		
Néant		
MODIFICATION INTERVENUES SUR LA PRECEDENTE LISTE		
Modification de la dénomination sociale du Fonds de Garantie des Investissements Privés en Afrique de l'Ouest (GARI) en AFRICAN GUARANTEE FUNG POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (AGF WEST AFRICA)		T 0076 R
RADIATIONS		
Néant		

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE
COMMISSION BANCAIRE - UMOA
LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS
A CARACTERE BANCAIRE
MISE A JOUR AU 09 MAI 20187

DENOMINATIONS	PAYE D'IMPLANTATION	NUMEROS D'IMATRICULATION
CORIS HOLDING	BURKINA	CF-C001
BRIDGE GROUPE WEST AFRICA (BGWA)	CÔTE D'IVOIRE	CF-A-002
MANZI FINANCES	CÔTE D'IVOIRE	CF-A-003
SUNU INVESTEMENT HOLDING (SIH)	CÔTE D'IVOIRE	CH-A004
HOLDING COFIPA	MALI	CF-D-005
GROUPE BDK	SÉNÉGAL	CF-K-006
TAMWHEEL AFRICA HOLDING (TAH)	SÉNÉGAL	CF-K-007
ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED (ETI)	TOGO	CF-T-008
ORAGROUP	TOGO	CF-T-009
COMPAGNIES FINANCIERES HOLDING INTERMEDIAIRES		
ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL (ABI)	CÔTE D'IVOIRE	CF-A010
BOA WEST AFRICA	CÔTE D'IVOIRE	CF-A010

COFINA SENEGAL S.A

BILAN ACTIF

Exercice clos le 31 décembre 2017

En millions FCFA

ACTIF	Notes	31/12/2017	31/12/2016
OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	4.1	7 089	6 615
Valeurs en caisse		172	344
Comptes ordinaires débiteurs		1.979	4.122
Autres comptes de dépôts débiteurs		4.565	2.115
Comptes de prêts		297	-
Créances rattachées		76	34
Prêts en souffrance		-	-
OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	4.2	25 625	15 347
Crédits à court terme		13.782	8.761
Comptes ordinaires débiteurs		2.834	2.857
Crédits à moyen terme		4.049	2.044
Crédits à long terme		3.131	537
Créances rattachées		489	332
Crédits en souffrance		1.340	816
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES		1.273	174
Titres de placement	4.3	1000	-
Comptes de stocks		1	6
Débiteurs divers		61	36
Créances rattachées		46	-
Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat		53	98
Comptes d'ordre et divers actif		112	34
VALEURS IMMOBILISEES		883	634
Immobilisations financières		-	-
Prêts et titres subordonnés		-	-
Dépôts et cautionnements		85	40
Immobilisations en cours		24	31
Immobilisations d'exploitation	4.4	765	551
Immobilisations hors exploitation		9	12
Créances rattachées		-	-
ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES		-	-
Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé		-	-
TOTAL DE L'ACTIF		34.870	22.770

COFINA SENEgal S.A

BILAN ACTIF

Exercice clos le 31 décembre 2017

En millions FCEA

PASSIF	Notes	31/12/2017	31/12/2016
OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	4.5	11.109	6.661
Comptes ordinaires créditeurs		1.594	183
Autres comptes de dépôts créditeurs		1.200	500
Comptes d'emprunts		8.139	5.892
Autres sommes dues aux institutions financières		-	-
Ressources affectées		41	80
Dettes rattachées		135	6
OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	4.5	19.025	12.250
Comptes ordinaires créditeurs		5.954	3.473
Dépôts à terme reçus		9.821	6.348
Comptes d'épargne à régime spécial		1.543	1.195
Autres dépôts de garantie reçus		1.643	1.151
Autres dépôts reçus		-	-
Dettes rattachées		64	83
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES		710	505
Créditeurs divers	4.7	504	352
Comptes d'ordre et divers passif	4.8	206	153
VERSEMENTS RESTANTS A EFFECTUER SUR IMMOBILISATION FINANCIERES		-	-
Titres de participations		-	-
PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	4.9	4.026	3.354
Subventions d'investissement		-	-
Fonds affectés		850	850
Fonds de crédit		-	-
Provision pour risque et charges		55	34
Fonds pour risques financiers généraux		-	-
Primes liées au capital		-	-
Réserves		63	-
Capital		2.050	2.050
Fond de dotation		-	-
Report à nouveau (+ ou -)		250	-90
Exédent des produits sur les charges		-	-
Résultat de l'exercice (+ ou -)	4.10	758	510
TOTAL DU PASSIF		34.870	22.770

COFINA SENEgal S.A.
BILAN ACTIF

Exercice clos le 31 décembre 2017

En millions FCFA

CHARGES	31/12/2017	31/12/2016
CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES		
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	752	361
Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs.....	58	32
Intérêts sur comptes d'emprunts	553	130
Autres intérêts	141	199
CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES BENEFICIAIRES OU CLIENTS		
Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	563	469
Commission	-	-
MARGE D'INTERETS BENEFICIAIRES	4.061	2.959
TOTAL CHARGES D'INTERETS	1.315	829
CHARGES SUR OPERATIONS DIVERSES		
CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	33	-
CHARGES SUR CREDIT BAIL ET OPERATION ASSIMILES	4	-
CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	-	-
CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	-	-
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	-	-
AUTRES PRODUITS FINANCIERS NET	5.545	3.911
AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	1.352	829
MARGE D'INTERETS BENEFICIAIRE	4.193	3.082
AUTRES PRODUITS	-	-
PRODUITS FINANCIER NET	4.193	3.082
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS		
Stocks vendus.....	-	-
Variation des stocks marchandise.....	12	12
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1.317	923
Frais de personnel.....	1.134	884
Impôts et taxes	183	40
AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	1.147	743
Services extérieurs	276	149
Autres services extérieurs	768	527
Charges diverses d'exploitation	103	67
DOTATIONS AUX FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	-	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	175	238
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	792	874
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1	65
PERTES SUR EXERCISES ANTERIEURS	23	-
IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	411	286
EXCEDENT	758	51

COFINA SENEGAL S.A

BILAN ACTIF

Exercice clos le 31 décembre 2017

En millions FCFA

PRODUITS	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES		
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	166	78
Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	12	1
Intérêts sur comptes de prêts	140	77
Autres intérêts	14	-
Commissions	-	-
PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES BENEFICIAIRES OU CLIENTS	5.210	3.710
Intérêts sur crédit aux membres, bénéficiaires ou clients	2.102	1.765
Autres intérêts	-	-
Commissions	3.109	1.945
MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
TOTAL PRODUITS D'INTERETS	5.377	3.788
PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	70	-
PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
COMMISSIONS		
PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN.....	98	123
PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE		0
AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	1.352	829
AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	5.545	3.911
MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES		
CHARGE FINANCIERE NETTE		
MARGE COMMERCIALE	21	21
PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION.....		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS		
REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	389	303
PRODUITS EXCEPTIONNELS	34	45
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURES		
DEFICIT		€
TOTAL PRODUITS	5.988	4.280

COFINA SENEGAL S.A**BIAN ACTIF****Exercice clos le 31 décembre 2017***En millions FCFA*

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DONNES		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	880	112
Données en faveur des Institutions Financières	-	-
Données en faveur des Membres, Bénéficiaires ou Clients	880	112
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	-	-
D'ordre des Institutions Financières	-	-
D'ordre des Membres, Bénéficiaires ou Clients	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-
Reçus des Institutions Financières	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 941	31.052
Reçus des Institutions Financières	-	-
Reçus des Membres, Bénéficiaires ou Clients	1 941	31.052
ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
Titres à livrer	-	-
Titres à recevoir	-	-
ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES	-	-
Opérations de change au comptant	-	-
Prêts et emprunts en devises	-	-
Opérations de change à terme	-	-
AUTRES ENGAGEMENTS	-	-
Engagements donnés	-	-
Engagements reçus	-	-
OPERATIONS EFFECTUÉES POUR LE COMPTE DE TIERS	-	-
Valeurs à l'encaissement non disponibles	-	-
Comptes exigibles après encaissements	-	-
Comptes de suivi des engagements de financement-consortiaux	-	-
Comptes de suivi des engagements de garantie consortiaux	-	-
Comptes de suivi des crédits consortiaux	-	-
Crédits distribués pour le compte de tiers	-	-
ENGAGEMENTS DOUTEUX	-	-